

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**



**UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU**

**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion**

**Département des Sciences Financière et Comptabilité**

**Mémoire de fin de cycle**

**En vue de l'obtention du Diplôme de Master en science financière et comptabilité**

**Option : Finance et Banque**

Sous le thème :

**Financement Bancaire d'un projet d'investissement**

**Cas d'un crédit d'investissement financé par la  
BNA d'AZAZGA.**

Présenté par : Mlle **AID Sonia**

Encadré par : Mr **ACHIR Mohammed**

Mr **AMICHE Coussaila**

Devant jury composé de : Mr **ABIDI Mohammed**

Mr **OUALIKENE Selim**

Promotion : **Septembre 2023**

# Remerciements

À travers ce Mémoire de Master, l'occasion nous est donnée d'exprimer notre gratitude en premier lieu à notre promoteur **Mr ACHIR** pour le temps qu'il a consacré à nous apporter les outils méthodologiques indispensables à la conduite de ce travail.

Nous avons pu, à plusieurs reprises apprécier sa haute compétence scientifique et pédagogique. Qu'il trouve dans ces lignes si courtes, le témoignage de notre reconnaissance.

Nos Remerciements vont également à l'ensemble du personnel de la Banque « Agence BNA 462 Azazga » qui nous a accueilli et encadré durant notre stage. Aussi, il nous est particulièrement agréable de remercier le Directeur d'agence, Mr FODEL, ainsi que notre maître de stage Mme AMEUR qui nous a permis d'avoir une expérience enrichissante sur le plan professionnel.

Enfin, qu'il nous soit permis d'exprimer notre éternelle reconnaissance à nos familles pour leur soutien inestimable.

# Dédicaces

Mes dédicaces iront de tout cœur vers :

- *Tous ceux qui ont fait ma force et à qui je dois ma réussite ;*
- *Mon chère Papa Rachid (paix à son âme) ;*
- *Ma douce Maman Samia, que dieu la préserve ;*
- *Celui qui était présent tout le temps pour me soutenir et m'encourager afin que je puisse finaliser ce travail : mon très chère mari Khaled, à qui j'exprime toute mon affection et ma gratitude ;*
- *Mon papa de cœur Khali Amokrane ;*
- *Mes très chers sœurs et frères (Lynda, Nadia, Lyes, Djaaffar et Yacine) ainsi que leurs conjoint/e (Madina, Morad et Moumouh), pour leur amour, leur présence et leurs soutiens ;*
- *Mes adorables nièces et neveux, à ma cousine et meilleur amie Lila ;*
- *Ma belle-famille, en particulier ma chère belle-mère ;*
- *A toutes ma grande famille....*

A.Sonia

# Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à:

- *Mes parents, AIT HADI Arbiha et AMICHE Abdenour pour leur aide et leur soutien tout au long de mon cursus, que je ne remerciais jamais assez ;*
- *Mes très chères sœurs : Lylia et Sylina ;*
- *Je remercie particulièrement AMIAR Ouardia pour son soutien inestimable ;*
- *Ainsi que toutes les personnes qui m'ont aidé à accomplir ce travail...*

AMICHE Coussaila

## Résumé

En Algérie, les banques publiques jouent le rôle du principal bailleur de fonds pour le financement des différents besoins des entreprises. L'octroi de crédit est donc une fonction capitale, d'une part pour les établissements de crédit qui aspirent à la réalisation de profits, d'autre part pour les entreprises qui se préoccupent du développement de leurs activités.

Cependant, la distribution de crédit n'est pas exempte de risques. Bien au contraire, l'activité bancaire est en soit une acceptation inéluctable du risque. C'est dans ce contexte que les établissements de crédit, se trouvent dans l'obligation d'établir une fiable politique de gestion des risques.

Les banques évaluent méticuleusement les projets avant de prendre une décision de financement, en tenant compte d'une gamme variée de critères. Ces critères incluent non seulement des éléments financiers tels que la solvabilité de l'entreprise emprunteuse et sa capacité de remboursement, mais également des aspects liés à la viabilité et à la rentabilité du projet lui-même qui sert de moyens de prévention contre la survenance des risques liés à l'octroi de crédit.

### Mots clés :

Entreprise, investissement, banque, financement des investissements, prêt bancaire, analyse financière ;

## Abstract

In Algeria, public banks are the main source of financing for the various needs of companies. Granting credit is therefore a vital function, both for credit institutions seeking to make a profit, and for companies concerned with developing their activities.

However, credit distribution is not risk-free. On the contrary, banking is in itself an inescapable acceptance of risk. Against this backdrop, credit institutions are obliged to establish a reliable risk management policy.

Banks meticulously evaluate projects before making a financing decision, taking into account a wide range of criteria. These criteria include not only financial elements such as the creditworthiness of the borrowing company and its ability to repay, but also aspects relating to the viability and profitability of the project itself, which serve as a means of preventing the occurrence of risks associated with granting credit.

### Keywords :

Business, investment, banking, investment financing, bank loans, financial analysis;

## **STRUCTURE DU MEMOIRE**

### **Introduction générale**

#### **Chapitre I : Aspect conceptuelle relatif aux projets d'investissement**

**Section 01 : Les projets d'investissement : élément de définition**

**Section 02 : Généralités liées aux besoins et sources de financement**

**Section 03 : le financement des investissements**

#### **Chapitre II : Le Financement bancaire des projets d'investissement**

**Section 01 : Généralité sur les banques**

**Section 02 : Aperçus sur les crédits d'investissements**

**Section 03 : Les risques associer au crédit d'investissement et ses garantis**

#### **Chapitre III : Etude de cas pratique**

**« Financement d'un projet d'investissement au sein de la BNA »**

**Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil**

**Section 02 : Evaluation d'un dossier de Crédit d'investissement**

### **Conclusion générale**

# **Introduction générale**

## **Introduction**

Le contexte économique de l'Algérie plaide pour la mise en œuvre d'un plan devant relever le défi de l'investissement, synonyme de relance économique du pays. Plan qui ambitionne de diversifier l'économie jusque là dépendante des recettes d'exportation des hydrocarbures essentiellement.

C'est à ce titre que la contribution de l'ENTREPRISE au sens libéral du terme, de par son potentiel de création de richesse nationale et de garantie de son indépendance, apparaît comme un levier incontournable en vue d'atteindre la croissance économique souhaitée. En effet, son rôle prépondérant dans le développement économique d'un pays est indéniable. L'entreprise qui se définit comme étant entité économique autonome disposant de ressources humaines, matériels et financiers, qu'elle combine en vue de produire des biens et services dans le but de générer des profits.

Pour maintenir sa croissance, assurer sa pérennité et moderniser son potentiel technique et technologique, l'investissement s'avère impératif pour une entreprise. Seulement elle se retrouve, le plus souvent, face à la problématique du financement de ses projets qu'ils soient de création, de fonctionnement ou de développement. Ce qui constitue principalement un obstacle majeur à toute initiative entrepreneuriale d'investissement, surtout lorsqu'il s'agit de recourir aux sources externes de financement des investissements, telles que les institutions financières, les banques et les fonds d'investissement.

En Algérie, ces organismes de financement des investissements sont représentés par des BANQUES, qui traitent les demandes de prêts pour investissement suivant des procédures souvent bureaucratiques, longues et complexes.

Ces banques examinent et étudient les différentes demandes de financement de divers projets qui lui sont soumises. Elles procèdent à une minutieuse évaluation des projets avant de décider d'octroyer ou non des crédits. Pour cela, elles se basent sur des critères d'évaluation spécifiques, visant à évaluer la viabilité et la rentabilité des projets d'investissement proposés. Cette évaluation rigoureuse permet aux banques de prendre des décisions éclairées et de s'assurer que les fonds sont alloués de manière judicieuse et conforme aux objectifs de l'entreprise.

## Problématique générale

Il s'agira, dans le cadre de ce travail, d'identifier les différents critères d'évaluation appliqués par les institutions financières pour les demandes de financement de projets d'investissement.

- *Quels sont les critères d'évaluation sur lesquelles se base une banque pour valider le financement d'un projet d'investissement ?*

Afin de mieux cerner la problématique énoncée, il serait nécessaire d'aborder les questionnements suivants :

- **Quels types de crédit d'investissement financé par la banque ? et quels risques associés à leurs octroi ? et comment procède t-elle pour se prémunir ?**

## Hypothèses

Dans le contexte de notre travail, l'hypothèse formulée est la suivante :

- Les critères d'évaluation utilisés par les banques pour financer un projet d'investissement sont essentiellement basés sur la rentabilité attendue du projet et la solidité financière de l'entreprise.

## Objectifs :

- Comprendre la procédure de financement des projets d'investissement d'une entreprise par une banque.
- Identifier les critères d'évaluation des projets d'investissement en vue d'un financement bancaire, et exécution d'une analyse financière.

## Méthodologie

La méthodologie adoptée pour l'élaboration de ce travail consiste en deux étapes :

**Etape 1 : Partie théorique / Conceptuelle**, elle consiste en un travail de recherche, de collecte et d'analyse documentaire. Le but étant d'élargir notre champ de connaissances, d'approfondir des notions en relation avec l'objet de l'étude, ainsi qu'à apporter des réponses aux interrogations concernant le sujet de la recherche

**Etape 2 : Partie pratique / empirique**, qui consiste en un stage accompli auprès de la banque BNA, agence d'Azazga dans le cadre de notre formation de Master 2, où on a pu aborder les aspects pratiques liés au financement des projets d'investissement. Mais aussi, nous avons procédé à des entretiens avec la responsable chargée des études des dossiers de crédits. Entretiens qui nous ont permis de comprendre le processus du financement des projets d'investissement, depuis la demande jusqu'à la prise de décision d'accord ou de refus de prêt.

Comme nous avons ponctué notre stage par une étude de cas concret d'une demande de prêt pour investissement, dont nous préservons l'anonymat.

# **Chapitre I**

**Aspect conceptuel relatif aux projets d'investissement**

## Introduction

La notion de projet est globale car elle évoque un vaste champ de situation très variée, d'où la nécessité de préciser le type de projet qui sera évoqué dans ce chapitre, à savoir le projet d'investissement.

L'investissement est l'outil fondamental dans le cadre de l'accroissement des richesses, ainsi il est considéré comme un véritable indice du degré de développement d'une entreprise. Investir consiste en l'engagement durable des capitaux sous diverses formes dans l'espoir d'assurer la croissance à long terme des entreprises, pour cela ses dernières disposent d'un large choix de mode de financement de leurs projets d'investissement.

Ce chapitre a pour objet d'éclairer et d'illustrer le concept de l'investissement en citant ses caractéristiques à travers les définitions dans la première section, et déterminer ses différentes sources de financement dans la seconde section.

## Section 1 : Les projets d'investissement : élément de définition

Comprendre les concepts clés est essentiel pour appréhender la nature et la portée des projets d'investissement, ainsi que les enjeux qui y sont associés.

Nous commencerons par définir l'investissement comme l'allocation de ressources financières dans le but d'acquérir des actifs réels ou financiers, en vue de générer des revenus futurs. Nous explorerons les approches financières et comptables de cette définition.

Ensuite, nous aborderons la notion de projet, qui est une démarche planifiée et organisée visant à atteindre un objectif spécifique dans un délai déterminé. Les projets se distinguent par leur caractère unique et leur durée limitée.

Cette section pose les bases conceptuelles nécessaires pour comprendre les enjeux du financement des projets d'investissement et explore les différentes sources de financement disponibles.

### 1. Investissement

**1.1. Définition** « *Un investissement est l'engagement d'un capital pour réaliser des gains futurs et étalés dans le temps. Il peut être, aussi, défini comme une dépense immédiate et certaine dans l'espoir de gain futur. L'investissement est défini comme étant une utilisation des fonds de l'entreprise aujourd'hui dans le but d'obtenir dans le futur des recettes anticipées. Cependant, la notion de l'investissement varie selon la vision qu'on adopte* »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> - TAVERDET et POPIOLEK N, « *Guide du choix d'investissement* », Edition d'organisation, Paris, 2006, P.26.

### 1.1.1. Approche financière :

« Selon l'approche financière, l'investissement est motivé par l'anticipation de flux de trésorerie futurs et par la recherche d'une rentabilité satisfaisante. Les décisions d'investissement sont généralement évaluées en utilisant des méthodes d'évaluation de projets, telles que l'actualisation des flux de trésorerie. Ces méthodes permettent de quantifier les coûts et les avantages attendus d'un investissement sur une période donnée, en prenant en compte les facteurs de risque et d'incertitude »<sup>2</sup>.

### 1.1.2. Approche comptable:

« D'un point de vue comptable, l'investissement est considéré comme une dépense en capital qui engendre des avantages économiques futurs. L'investissement est enregistré au bilan de l'entreprise sous forme d'actifs, tels que des immobilisations corporelles (machines, équipements) ou des immobilisations financières (participations dans d'autres entreprises). Ces actifs sont évalués à leur coût d'acquisition et sont amortis ou dépréciés au fil du temps, en fonction de leur durée d'utilisation prévue et de leur valeur résiduelle »<sup>3</sup>.

## 2. Notion du projet

**2.1. Définition :** Un projet est une démarche planifiée et organisée visant à atteindre un objectif spécifique dans un délai déterminé. Il s'agit d'une initiative temporaire qui mobilise des ressources, des compétences et des efforts pour accomplir une série d'activités coordonnées. Les projets se distinguent des opérations courantes de l'entreprise par leur caractère unique, leur durée limitée et leur finalité précise. Ils peuvent être de différentes natures, tels que des projets de développement de produits, des projets de construction, des projets d'expansion ou des projets de recherche.

### 2.2. Projet d'investissement

**2.2.1. Définitions :** « Le projet d'investissement se concentre spécifiquement sur les décisions d'investissement liées à l'allocation des ressources financières dans des actifs réels ou financiers, dans le but de générer des revenus futurs. Il englobe les étapes d'évaluation, de sélection et de mise en œuvre des investissements. Le projet d'investissement nécessite une analyse rigoureuse des coûts et des bénéfices attendus, ainsi qu'une évaluation des risques associés. Il vise à maximiser la rentabilité et la création de valeur pour l'investisseur »<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> - GARDES N, « Finance d'entreprise », Edition d'organisation, Paris, 2006, P.02.

<sup>3</sup> - BOUGHABA A, « Analyse et évaluation des projets », Edition Berti, Alger, 2005, P.7

<sup>4</sup> - HOUDAYER R, « Evaluation financière des projets », Edition Economica, 2eme édition Paris, 1999, P.09

### 2.2.2. Les objectifs d'un projet d'investissement <sup>5</sup>

Les objectifs d'un projet d'investissement peuvent être distingués comme suit :

- **Les objectifs d'ordre stratégique**

Ces objectifs relèvent généralement de la sphère stratégique et englobent des aspects tels que l'expansion, la modernisation et l'indépendance. La direction générale prend en compte l'ensemble de ces objectifs, les hiérarchise et les coordonne afin de définir la stratégie liée à l'investissement.

- **Les objectifs d'ordre opérationnel**

Ces objectifs se situent au niveau technique et peuvent être regroupés en trois catégories :

**a. Objectifs de coût**

La gestion des coûts constitue souvent un objectif clé pour de nombreux projets, car elle offre une marge de manœuvre en matière de politique de prix, ce qui est à son tour un puissant levier de la stratégie commerciale. L'objectif est de réduire au maximum les coûts de production d'un produit.

**b. Objectifs de délai**

Un objectif principal de tout projet peut consister à répondre rapidement à une demande récente afin d'acquérir un avantage concurrentiel. Dans un marché très compétitif, ceux qui jouent mieux et plus rapidement ont tendance à remporter la part du lion. Cela explique pourquoi certains produits lancés tardivement échouent, même s'ils sont de meilleure qualité.

**c. Objectifs de qualité**

Devant une concurrence féroce, l'entreprise doit garantir un certain niveau de qualité qui est essentiel pour répondre aux exigences des clients. Cependant, cela peut entraîner davantage de recherche, de temps et par conséquent, de coûts. Il convient de noter que cet objectif entre en contradiction avec les deux objectifs précédents (coût et délai). Si l'entreprise décide de poursuivre cet objectif, elle devra exclure les deux autres car leur coexistence est particulièrement difficile.

## Section 2 : Généralités liées aux besoins et sources de financement

En partant du fait que l'entreprise est une entité économique combinant des facteurs de production (capital, travail, et matières premières.), dans le but de produire des biens et des

<sup>5</sup> - HOUDAYER R, Op-cit, P 9

services destinés à être vendus sur un marché solvable, le financement peut être défini comme le moyen lui permettant de disposer des ressources qui lui sont nécessaires sur le plan pécuniaire. Ce financement conditionne la survie de l'entreprise. La politique financière de l'entreprise n'est pas indépendante des univers industriels et financiers où elle gravite. En outre, une description réaliste du fonctionnement des rouages financiers de l'entreprise ne peut être effectuée en dehors d'une étude des relations existant entre la structure de financement, l'environnement interne de la firme (souvent apprécié par ses structures de gouvernance), et les marchés externes où se nouent les contrats avec les apporteurs de fonds.

Pour mieux cerner la problématique de financement des entreprises, nous proposons d'étudier les besoins de financement, voir les déterminants de chaque élément avant de passer à l'analyse des différents moyens de financement offerts aux entreprises.

### **2.1.1. Les besoins de financement**

Le financement des entreprises revêt une grande importance suite aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent (besoins d'investissement ou besoins d'exploitation).

### **2.1.2. Les besoins de financement liés à l'investissement**

À sa création, l'entreprise doit se procurer un ensemble de biens destinés à rester dans la firme pour plusieurs années. Tout au long de son existence, l'entreprise devant réaliser des investissements de nature variée correspondant à des objectifs multiples en vue d'assurer sa survie (par le renouvellement et l'adaptation de ses matériels) et son développement (par l'accroissement de ses installations).

« On appelle investissement : l'engagement d'un capital dans une opération de laquelle on attend des gains futurs, étalés dans le temps »<sup>6</sup>. Il est également « le nerf » et « le muscle » en matière de développement et de croissance de l'entreprise. Quel que soit sa taille, l'entreprise peut engager quatre types d'actions donnant lieu à des investissements<sup>7</sup> :

1. Maintenir les capacités de production existantes en procédant à des investissements de remplacement (remplacement d'un matériel ancien, amorti, usé ou obsolète par un matériel neuf). Ces investissements sont très fréquents.
2. Améliorer la productivité et pousser à la modernisation et à l'innovation. Ce qu'on appelle les investissements d'expansion ou de capacité. Ils ont pour but d'accroître la capacité de production ou de commercialisation des produits existants et de vendre des produits nouveaux (l'installation d'une capacité nouvelle ou additionnelle).

<sup>6</sup> - MOURGUES N., « *Le choix des investissements dans l'entreprise* », Economica, Paris, 1994, P 14

<sup>7</sup> - GINGLER E., « *Gestion financière de l'entreprise* », Ed. Dolloz, Paris, 1991, P 45.

3. Rationaliser la production : ce sont les investissements de rationalisation ou de productivité qui visent la compression des coûts de fabrication.
4. Valoriser le capital humain, il s'agit des investissements humains et sociaux tels que les dépenses de formation, dépenses pour l'amélioration des conditions de travail.

Donc, « dans sa conception générale, l'investissement est considéré comme la transformation des ressources financières en biens corporels ou incorporels, autrement dit, c'est un sacrifice de ressources financières aujourd'hui dans l'espoir d'obtenir dans le futur des recettes supérieures aux dépenses occasionnées par la réalisation de cet investissement »<sup>8</sup>.

### 2.1.3. Les besoins de financement liés à l'exploitation

Toute entreprise quelle que soit son efficacité ou quelle que soit sa structure financière, peut se trouver confrontée à un problème de trésorerie de façon conjoncturelle ou structurelle. Ce problème peut survenir car, à court terme, l'entreprise doit, de manière permanente, chercher à assurer le financement de son actif circulant (stock, crédits accordés aux clients, créances diverses, etc.).

À cet égard, l'entreprise recourt à des crédits appelés « crédits de fonctionnement » permettant l'équilibrage financier dans un court délai. Ces crédits de fonctionnement financent de manière générale les actifs circulants du bilan. Lorsque ces derniers ne sont pas intégralement financés par des délais de paiement que l'entreprise obtient de ses fournisseurs et de ses créances diverses et lorsque cette insuffisance n'est pas couverte par le fonds de roulement (FR). Ainsi, on peut résumer les besoins de financement liés à l'exploitation comme suit<sup>9</sup>:

- Les stocks : pour assurer son fonctionnement normal, toute entreprise doit avoir un stock pour faire face soit à la demande de la clientèle (stock de produits finis), soit pour des fins de production (matières premières). Mais la détention des stocks implique un coût pour l'entreprise. Ce qui rend ainsi nécessaire une gestion efficace et rationnelle de ces stocks, afin de limiter les coûts et donc minimiser les besoins de financement.
- Les besoins de trésorerie : l'entreprise doit faire face à des dépenses importantes tels que : les salaires, entretiens de matériels, impôts et taxes, frais divers de gestion, etc.

Le paiement de ces charges peut troubler le fonctionnement normal de l'activité de l'entreprise. Il s'avère donc que cette activité entraîne la naissance des besoins de trésorerie qui dépendent des délais de paiement de décaissement des charges et d'encaissement des recettes

<sup>8</sup> - BANCEL F., « Les choix d'investissement, méthode traditionnelle », Ed. Economica, 1995, P 35.

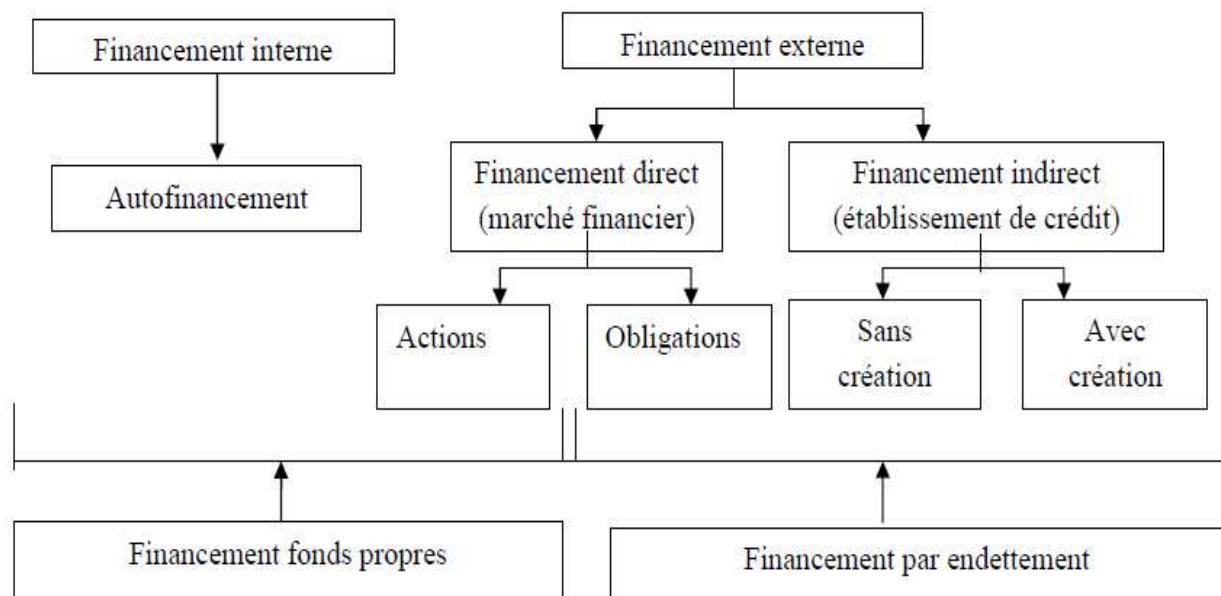
<sup>9</sup> - ROUSSELOT P., VERDIE J.F., « La gestion de la trésorerie », 2eme Ed. Dunod, 1999, P 11 et 22

« Enfin, sans ressources financières, l'entreprise ne produit pas, ne vend pas et donc ne peut survivre que si elle a réussi à mobiliser les ressources nécessaires au maintien de son cycle d'exploitation et au financement de ses investissements »<sup>10</sup>.

## 2.2. Les sources de financement

Pour satisfaire les besoins de financement que l'entreprise exprime à chaque étape de sa vie, il existe une panoplie de ressources financières que le dirigeant de l'entreprise doit choisir en fonction du besoin exprimé ainsi que de l'impact de chaque type de financement sur la rentabilité de la firme et d'autres incidents, tels que la structure de l'endettement de l'entreprise et la répartition des coûts entre charges variables et fixes.

Les sources de financement de l'entreprise peuvent être classées selon leur origine en deux principales catégories : internes (propriétés de l'entreprise) ou externe à l'entreprise.



**Figure n°01 : Les différents modes de financement de l'entreprise**

Source : Thèse de magister en science économiques (la réglementation prudentielle des banques et établissements financiers en Algérie et son degré d'adéquation aux standards de bale 1 et bale 2.)

### 2.2.1. Le financement interne

Toutes les entreprises peuvent recourir à leurs moyens propres et à ceux de leurs associés pour financer partiellement ou totalement leurs besoins en équipement ou en fonds de roulement. Dans une entreprise, les bénéfices après impôts sont utilisés de deux façons une partie de ces bénéfices est distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes, l'autre partie est conservée par l'entreprise, reprise pour investir, c'est l'autofinancement.

<sup>10</sup> - BANCEL F., Op-cit, P 47

### 2.2.1.1. Notion d'autofinancement

L'autofinancement est l'ensemble des ressources nouvelles engendrées par l'activité de l'entreprise et conservées durablement par celle-ci pour financer ses opérations à venir. Il est parfois appelé résultat brut ou profit brut. Toutefois, pour lever toute ambiguïté que suscite le mot résultat, E. COHEN propose la définition suivante : « *L'autofinancement est le surplus monétaire dégagé par l'entreprise sur son activité propre et conservé par elle pour financer son développement futur* »<sup>11</sup>.

Gillet. R, Joberd. J-P, Navatte. P, et Rambourg. P. définissent l'autofinancement comme : « *La détention de tout ou une partie des rémunérations annuelles des actionnaires en vue de couvrir les divers besoins de l'entreprise. Il s'agit donc d'un processus d'épargne réalisé au niveau de la société* »<sup>12</sup>, D'un point de vue comptable, les sommes non distribuées sont mises en réserves, ces dernières lorsqu'elles sont suffisamment importantes, peuvent donner lieu à la distribution gratuite d'actions.

Autrement dit, l'autofinancement est la part de la capacité d'autofinancement (CAF) consacrée au financement de l'entreprise. C'est la ressource interne disponible après rémunération des associés. Sa définition résultant du tableau de financement du système comptable financier (SCF) est la suivante :

$$\text{Autofinancement} = \text{Capacité d'autofinancement} - \text{Dividende distribués au cours de l'exercice}$$

### 2.2.1.2. Les avantages et les inconvénients de l'autofinancement

#### a. Les avantages de l'autofinancement

L'autofinancement présente des avantages certains sur un plan stratégique et sur un plan financier:

- Sur le plan stratégique : L'autofinancement confère à l'entreprise des degrés de liberté en matière de choix des investissements.
- Sur le plan financier : L'autofinancement constitue un facteur d'indépendance financière appréciable, en particulier en période d'encadrement du crédit, il permet à l'entreprise de limiter le recours à l'endettement et d'améliorer donc sa rentabilité, en réduisant le poids des charges financières.

<sup>11</sup> - CHEN E., « Gestion financière de l'entreprise et développement financier », Ed. EDICEF/AUPELFI, 1991, P 194.

<sup>12</sup> - GILLET R., JOBERD J-P., NAVATTE P., et RAMBOURG P., « Finance de l'entreprise, finance de marché, diagnostic financier », Ed. Dolloze, 1994, P 143.

De plus, l'amélioration de la situation nette (capacité d'autofinancement) de l'entreprise s'accompagne généralement d'une appréciation par le marché de la valeur boursière de l'action pour les sociétés cotées.

#### **b. Les inconvénients de l'autofinancement**

Les principaux inconvénients de l'autofinancement sont les suivants :

- L'autofinancement limite la croissance de l'entreprise à sa capacité bénéficiaire diminuée de l'impôt qui affecte les résultats.
- L'autofinancement constitue un frein à la mobilité du capital dans la mesure où les bénéfices sécrétés sont automatiquement réinvestis dans la même activité, il contribue ainsi à une mauvaise allocation des ressources.
- Une politique d'autofinancement trop volontariste peut léser à court terme les actionnaires de l'entreprise.
- Un autofinancement trop élevé peut susciter la mise en œuvre d'investissements inutiles.
- De la même façon, trop d'autofinancement peut amener l'entreprise à négliger l'endettement.
- L'autofinancement est également insuffisant pour couvrir tous les besoins de fonds de l'entreprise. Si cette dernière ne fait pas appel à l'épargne extérieure, elle peut être conduite à étaler ses dépenses sur une période trop longue ou à choisir des investissements de taille modeste.

#### **2.2.2. Le financement externe**

Dans un monde globalisé, où la concurrence est devenue très rude entre les entreprises, où les crédits clients sont nécessaires pour s'accaparer de nouvelles parts de marché, et où le développement des marchés financiers est extraordinaire, l'entreprise doit trouver des sources de financement pour son cycle d'exploitation et chercher à optimiser les coûts liés à ces financements. L'insuffisance des capitaux propres se manifeste lors de la réalisation des événements importants dans la vie de l'entreprise tels que des projets d'investissements ou restructurations diverses.

Le financement de ces opérations nécessite couramment un apport important de capitaux propres car, d'une part, les ressources d'autofinancement, si elles existent, ne leur permettent pas de faire face à leurs besoins financiers et, d'autre part, les associés sont incapables d'apporter les fonds nécessaires. L'appel à l'extérieur, tel que le secteur bancaire, le marché financier et à d'autres

moyens de financement, pour une augmentation des fonds propres apparaissent comme une fatalité à l'égard de l'insuffisance des sources internes de financement.

#### **2.2.2.1. Le financement externe direct (via marché financier)**

Pour répondre à ses besoins de financement, l'entreprise peut solliciter directement les agents à capacité de financement. Le lieu où s'effectue cette rencontre est le marché financier. Celui-ci constitue en effet, le moyen par lequel l'entreprise dispose des capitaux nécessaires lui permettant de couvrir ses besoins de financement.

#### **2.2.2.2. Le financement externe indirect (bancaire)**

Le financement bancaire est un autre moyen de financement externe permettant d'atténuer les insuffisances des capitaux propres sur l'équilibre financier des entreprises. Selon sa maturité le crédit bancaire peut être accordé à court, moyen ou long terme :

- Les crédits à court terme (CMT) : crédits d'exploitation ;
- Les crédits à Moyen et long terme (CMLT) : crédits d'investissement.

Au terme de cette section, nous pouvons affirmer que l'entreprise dispose de Diverses sources de financement, lui permettant de faire face à ses besoins permanents de capitaux, Le choix d'un tel ou tel moyen de financement est fonction du besoin à financer qui peut être un besoin immédiat qui répond à une dépense d'exploitation, comme il peut concerner une longue période qui répond à une dépense d'investissement.

### **Section 3 : le financement des investissements**

Pour produire, les entreprises ont besoins de matières premières, de mains d'œuvres mais aussi de divers équipements : construction, matériels de fabrication ...etc. L'ensemble de ces équipements est appelé l'outil de fabrication. Que ce soit à la création ou pour des nécessités de développement, toute entreprise se doit d'investir, c'est-à-dire d'acquérir de nouveaux moyens de production.

Le financement de ces investissements nécessite la mise en place de capitaux généralement très importants et qui ne peuvent, le plus souvent être couvert qu'en partie par les ressources propres de l'entreprise. Le recours à un financement externe est donc généralement inévitable.

Devant la difficulté d'accès au marché financier, qui n'en est d'ailleurs qu'à sa phase de démarrage dans notre pays, le prêt bancaire est alors la solution la plus abordable pour compléter l'autofinancement de l'entreprise et lui permettre ainsi d'acquérir les investissements souhaités.

### 3.1. Notion d'investissement

Un investissement est une sortie de trésorerie ayant pour but de modifier durablement le cycle d'exploitation de l'entreprise. L'investissement a pour but d'accroître les recettes futures. Le surcroît de recettes créé par l'investissement doit être suffisant pour assurer sa rentabilité. Même si dans un premier temps, il diminue la trésorerie de l'entreprise ainsi que ses bénéfices, l'investissement revêt un caractère stratégique dans la mesure où il permet de créer de la valeur et d'assurer la croissance à long terme.

La notion d'investissement renvoie la plupart du temps à la notion comptable d'immobilisation. Selon le plan comptable général, une immobilisation est un élément identifiable du patrimoine (séparable des activités, susceptible d'être transféré et évalué avec une fiabilité satisfaisante) ayant une valeur économique positive pour l'entité et qui sert l'activité de façon durable et ne se consomme pas par le premier usage. L'entité espère de l'immobilisation qu'elle génère des avantages économiques (flux nets de trésorerie).

La notion d'investissement représente de manière générale un engagement initial de fonds générant sur plusieurs années des gains. Elle dépasse ainsi la notion d'immobilisation en intégrant en plus des dépenses comme la formation du personnel et les dépenses publicitaires. L'investissement présente ainsi les caractéristiques suivantes :

- Un engagement de fonds initial important ;
- Il engage l'entité à long terme ;
- L'entité attend de cet investissement des flux nets de trésorerie positifs permettant de rentabiliser l'investissement ;
- Il est risqué car les gains attendus sont incertains ;
- Il nécessite un financement à long terme.

### 3.2. Caractéristique d'un projet d'investissement

#### 3.2.1. Le capital investi

Il s'agit de la trésorerie investie par l'entreprise dans le projet. Le capital investi comprend :

- Le prix d'achat HT (ou en TTC) ;
- Les frais accessoires (frais de transport et d'installation notamment) ;
- Le coût de formation du personnel.
- L'augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR) : les investissements permettent une hausse du chiffre d'affaires qui débouche sur une hausse des créances clients, des stocks de matières premières et de produits finis. L'impact est donc négatif sur la

trésorerie. Néanmoins ce décalage est rattrapé à la fin de la durée de vie de l'investissement.

### 3.2.2. La durée de vie

La connaissance de la durée de vie de l'investissement est indispensable pour évaluer les gains attendus. On retient la durée pendant laquelle le projet génère des flux de trésorerie positifs. À défaut d'information précise à ce sujet, on retient dans ce cas la durée d'amortissement de l'immobilisation.

### 3.2.3. La valeur résiduelle

La valeur résiduelle représente le prix de revente de l'investissement à la fin du projet.

Cette revente permet le plus souvent de dégager une plus-value dans la mesure où l'immobilisation est généralement totalement amortie. Pour l'évaluation du flux de trésorerie correspondant, on retient une valeur résiduelle nette d'impôt sur les bénéfices.

### 3.2.4. Les flux de trésorerie générés par l'investissement (cash-flow)

Afin d'établir le tableau des flux nets de trésorerie, y aura lieu de calculer, l'excédent brut d'exploitation, la capacité d'autofinancement de l'entreprise pour obtenir le résultat net (après impôt), calculer les besoins en fonds de roulement (BFR), ainsi se détermine les FNT.

#### 3.2.4.1. Les étapes de calcul

L'évaluation des flux nets de trésorerie prévisionnels générés par le projet va permettre de mesurer sa rentabilité. Les encaissements et décaissements sont obtenus tout au long de l'année. Par simplification des calculs, on considère qu'ils sont obtenus en fin d'année.

La détermination des flux nets de trésorerie s'opère selon les étapes suivantes :

#### 1. Calcul des excédents bruts d'exploitation dégagés chaque année par l'investissement :

$$\text{EBE} = \text{Valeur ajoutée corrigée} - (\text{Frais de personnel} + \text{Impôts et taxes} + \text{Frais divers} + \text{Transfert des charges d'exploitation})$$

#### 2. Calcul du résultat net après impôts :

$$\text{Résultat Net} = \text{EBE} - \text{Dotations} - \text{Impôts sur les bénéfices}$$

#### 3. Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) :

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

#### 4. Calcul du BFR annuel :

$$\text{BFR} = \text{Créances clients} + \text{Stocks} - \text{Dettes fournisseurs}$$

#### 5. Détermination des flux nets de trésorerie (FNT) ou cash-flow :

$$\text{FNT} = (\text{CAF} + \text{Récupération BFR} + \text{Valeur résiduelle}) - \\ (\text{Investissement} + \text{Augmentation du BFR})$$

### Conclusion du chapitre I

Au terme de ce chapitre dans laquelle nous avons fait l'étude des projets d'investissements sous différentes approches nous avons constaté qu'investir est un besoin vital qui permet aux Entreprises d'assurer leurs pérennités, leurs survies et garantir leurs croissances, nous pouvons donc affirmer que l'investissement est la principale raison d'être des entreprises.

Il existe diverses sources de financement des projets d'investissements qui répondent aux besoins des entreprises, ces fonds financiers peuvent provenir des ressources propres aux entreprises (ressources interne), ou provenir de ressources externes en faisant recours aux financement bancaires par exemple sous forme de crédits d'investissement, ce dernier sera l'objet d'étude du chapitre suivant.

# **Chapitre II**

## **Le Financement bancaire des projets d'investissement**

## **Introduction**

Dans le chapitre précédent, nous avons abordé les notions de bases sur les projets d'investissements et leurs différents biens et sources de financement dans ce chapitre, nous traiterons l'une de ses sources qui est « Le financement bancaire des projets d'investissement ».

En effet l'entreprise ne peut pas se contenter uniquement de ses ressources propres pour satisfaire ses besoins de financement, c'est alors que l'appel à l'extérieur en l'occurrence les banques apparait comme alternative, il y'a donc une relation étroite entre les banques et les entreprises qui est celle d'assurer le financement de leurs projets d'investissement, cependant ce type de financement est particulièrement risqué c'est pourquoi avant que le banquier prend la décision de financer ou pas un projet d'investissement autrement dit d'octroyer un crédit à l'entreprise, il procède systématiquement à l'évaluation de la rentabilité du projet en question afin de se prémunir des risques associé.

Ainsi nous allons diviser notre chapitre en trois (03) sections, qui sont les suivantes :

- La première section : Généralités sur les banques
- La deuxième section : aperçue sur les crédits d'investissements
- La troisième section : les garanties des crédits d'investissement et ces risques

## **Section 1 : Généralité sur les banques**

La banque est le moteur principal de l'économie moderne, elle intervient dans le développement économique par le financement ou l'octroi du crédit.

### **1.1. Définition de la banque**

La banque est une entreprise économique ayant un statut juridique et une organisation particulière, mais une entreprise pas comme les autres par ce qu'elle crée de la monnaie, collecte des ressources auprès du publics, comme elle gère les différents moyens de paiements de point de vue, on désigne plusieurs définitions :

Au sens légal et actuel du terme, la banque est l'organisme financier dont la fonction essentielle est de recevoir des dépôts en vue de les prêter sous formes d'avances aux pouvoirs publics, aux entreprises industrielles, commerciales et agricoles pour le besoin de leur fonds de roulement, pour les investissements à moyen et à long terme, et à des particuliers pour leurs besoins personnels.

« Sont considérées comme banque toutes les entreprises ou établissements qui font progression habituelle de recevoir du public, sous forme de dépôt ou autrement, des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte, en opération de crédit, ou en opération financières ».<sup>13</sup>

Selon le dictionnaire Le Petit Larousse, « une banque est un établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers et des entreprises, avance et reçoit des fonds et gère les moyens de paiement ».

## 1.2. Le rôle de la banque

Les établissements de crédit offrent une multitude de services, notamment :

### 1.2.1. L'intermédiation bancaire

Les banques jouent un rôle économique très important. Elles contribuent (de même que les marchés financiers) à orienter l'argent de ceux qui en sont le plus pourvus, vers ceux qui en ont besoin et qui présentent des garanties suffisantes de solvabilité. Elles ont un grand rôle dans la sélection des projets en fonction de perspectives économiques.

### 1.2.2. La collecte des dépôts

A chaque fois qu'elles le peuvent, les banque empruntent à leurs clients deviennent ainsi leurs fournisseurs. On appelle cette opération : *La collecte de dépôts*. On entend par dépôts, l'ensemble des disponibilités confiées par la clientèle au banquier. Ils peuvent être :

- **Coût de dépôt à vue** : placer son épargne à vue, c'est déposer des fonds avec la possibilité de les retirer à tout moment et sans préavis. La principale qualité de ce genre d'épargne est la disponibilité des fonds, tandis que son principal défaut est sa faible rentabilité.
- **Coût de dépôt à terme** : contrairement au placement à vue, placer son épargne à terme, c'est s'engager à la laisser à la disposition du dépositaire pendant un certain délai, sauf à perdre toute ou partie des avantages prévus. La principale qualité de l'épargne à termes sa rentabilité certaine, tandis que son principal défaut est son indisponibilité (*bons décaisse, bons d'épargne, compte livre*).

Il est imposé au banquier de restituer au déposant les fonds confiés après en avoir assuré la garde. Entre temps, il peut utiliser ces dépôts pour son propre compte

### 1.2.3. La création monétaire

La création de la monnaie provenant des crédits accordés à l'Etat permet notamment de faire face aux dépenses publiques engagées avant l'encaissement des recettes fiscales.

<sup>13</sup> - BERDJAH Fatma, AIT BENNIOUR Hamida, BERKEMAI Warda, "Analyse et gestion des risques des crédits bancaires" université ABDERRAHMANE MIRA Bejaia 2014/2015 p.16

« Si la collecte des fonds est insuffisante, les banques peuvent emprunter sur le marché compagnies d'assurance, des caisses de retraite et des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières ».

#### **1.2.4. Distribution de crédit**

« L'attribution de crédits est l'activité essentielle des banques grâce à cela, la banque peut faire fructifier l'argent ». Grace au crédit, la banque enrichie sa trésorerie par des intérêts collectés.

#### **1.2.5. L'offre de service**

La banque propose plusieurs services surtout les prestations d'assurance qui sont présentés par toutes les banques, et aussi comprend les opérations sur chèque ou carte, et la location de coffre.

### **1.3. Les fonctions de la banque**

Pour chaque banque qu'elle soit publique ou privée il y a des fonctions très importantes pour les entreprises et les demandeurs du crédit.

« Ce sont des opérations qui sont analysées en détails, d'après la loi 90-10 du 14 avril 1990 relatives à la monnaie et au crédit qui vient de définir les émissions principales de la banque. Elle précise dans son article 110 que les opérations des banques comprennent la réception du fonds public. Les opérations de crédits ainsi que la mise à la disposition du client. Les moyens de paiements »

#### **1.3.1. Les fonctions du service clientèle**

Elles sont des facteurs de la stabilité d'un bilan bancaire puisqu'elles reflètent des parts de marché dépendant elles même de la politique commerciale de la banque.

Aussi, elles dégagent des marges plus élevées par rapport aux opérations de change, elles alimentent les composants d'intérêt du produit net bancaire.

##### **1.3.1.1. L'évolution des opérations clientèle**

Ce cas est pour les études et les ventes par les clients, il donne également une bonne mesure du développement des opérations clientèles de la banque.

##### **1.3.1.2. La structure des crédits et des dépôts**

La répartition des crédits par échéance ou par Nature sans oublier que le bilan indique des valeurs nettes de provisions, la répartition des dépôts entre les dépôts vus (*non ou faiblement rémunérés*) et les dépôts d'épargne dont la rémunération évolue en fonction des conditions de marché.

### 1.3.2. Les fonctions des opérations de change

Elle regroupe les opérations de trésorerie et l'interbancaire et les opérations sur titre, qui sont :

### 1.3.3. Les opérations de trésorerie et l'interbancaire

Le support de ces opérations, il convient de distinguer les prêts, les emprunts, ces prêts et ces emprunts sont consentis taux variable et la marge perçue est peu sensible aux variations de taux d'intérêt.

#### 1.3.3.1. Les opérations sur titre

Dans la plupart des banques, ces opérations représentent la part la plus importante du bilan avec passif, les émissions des titres de créance négociable et d'obligation et l'actif, le portefeuille titre ventilé entre titre revenu variable et titre revenu fixe ou entre actif financier la juste valeur par résultat.

### 1.3.4. Les fonctions de la gestion de liquidité

En cas des déficits temporaire de liquidité, la banque peut emprunter de la liquidité soit auprès de la banque centrale ou soit sur les marchés de capitaux, pour qu'elle réponde ces besoins quotidiens.

## 1.4. Typologie des banques

Avant d'aborder les différents types de banque, il faut définir d'abord la banque centrale :

➤ **La Banque Centrale<sup>14</sup> (*Institut d'Emission*)** est une institution qui gère la monnaie d'un pays. Elle émet les billets de banque (*D'où leur nom d'institution d'émissions*) met en œuvre la politique monétaire, conserve les réserves de change d'un pays, et souvent surveille le système financier. Elle classe les banques selon plusieurs types.

### 1.4.1. Selon les apporteurs de capitaux

Ceci peut- être défini comme la part de financement des actionnaires.

#### 1.4.1.1. Les banques publiques

Dans ces banques l'Etat est propriétaire de la totalité des actions, il prend part toutes les décisions. Elles exécutent les ordres de l'Etat.

#### 1.4.1.2. Les banques privées

Une personne ou un groupe de personne est propriétaire des actions. Elles peuvent avoir la forme d'une société anonyme. Les décisions sont prises par les actionnaires qui ont un titre de propriété sur la banque.

<sup>14</sup> - ARTUS, P., & WYPLOSZ, C. (2002). *La Banque centrale européenne*. Documentation française

### 1.4.1.3. Les banques mixtes

Une participation publique et privée combinée. L'Etat comme les particuliers qui sont actionnaires ont le même droit de décision dans cette banque.

### 2.4.2. Selon l'extension du réseau

- **Banque à réseaux** : Ce sont des banques qui ont plusieurs agences sur le territoire ;
- **Banque sans réseaux** : Ce sont des banques uniques qui n'ont pas des agences ;
- **Banque à distance** : Ce sont des banques accès sur internet.

### 2.4.3. Selon la nature d'activité

Elle peut être définie comme la spécialisation des banques :

#### 2.4.3.1. Banque d'Épargne (*Banques de l'immobilier*)

La fonction principale est la collecte des ressources en plus du financement de

L'immobilier, elle transforme cette épargne en crédit qu'elle accord aux agents qui ont besoin de financement.

#### 2.4.3.2. Banque de Dépôt

Les banques de dépôt sont définies comme étant des banques dont l'activité principale consiste à octroyer des crédits et recevoir des dépôts de fonds vus ou à terme. Elles sont spécialisées dans le financement opérations à court terme et à moyen terme. Elles travaillent essentiellement avec leurs clients, particuliers, professionnels et entreprises, elle, reçoivent des dépôts et accordent des prêts.

#### 2.4.3.3. Banque d'investissement (*d'affaires*)

Ce sont des banques qui sont spécialisées principalement dans le financement des opérations à long terme. Elles travaillent essentiellement sur les marchés, elles s'occupent aussi d'assurance et d'autres activités financières comme l'achat et la vente des titres. Elles octroient des crédits dont la durée est égale à deux ans, elles doivent affecter des ressources stables ; fonds propres ou produit d'émission obligataire à l'exclusion des dépôts. Elles n'ont d'ailleurs le droit de recevoir des dépôts que d'une clientèle industrielle ou commerciale, et ne peuvent pas consentir des crédits qu'aux entreprises dans les quelle elles ont une participation.

#### 2.4.3.4. Banque universelles (*Banques généralistes*)

Ce sont des banques qui exercent toutes les activités, c'est-à-dire qui n'ont pas de spécialité. Elles sont appelées aussi des banques généralistes. Ce sont de grands conglomérats financiers

regroupant les différents types des banques, les banques de détail, des banques de financement et d'investissement et banques de gestion d'actifs.

#### **2.4.3.5. Banque islamique**

La banque islamique est définie comme une « *institution qui reçoit des dépôts et mène toutes les activités bancaires à l'exception de l'opération de prêt et d'emprunt à intérêt* »<sup>15</sup>.

La banque islamique est considérée comme un intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les emprunteurs. Elle s'engage dans la collecte des dépôts (*à vue, à terme et d'épargne*), comme elle utilise aussi les fonds collectés dans des opérations à caractères bancaire.

Le système bancaire islamique est basé sur des préceptes de l'islam, il est organisé autour de trois principes fondamentaux :

- Interdiction de fixation de taux d'intérêt ;
- Partage du profit ou des pertes résultant d'investissement ;
- Promotion des investissements productifs, créateur de richesses et d'emplois.

## **Section 2 : Aperçus sur les crédits d'investissements**

Toutes les entreprises prennent les décisions à long, et à moyen terme, celle de l'investissement sont certainement plus importante. Dans cette section nous allons présenter le crédit d'investissement et ses différents modes

### **2.1. Présentation générale de crédit**

Plusieurs définitions ont été attribuées au crédit, nous pouvons retenir les suivantes :

« *...Tout acte à titre onéreux par lequel, une personne met ou promet, de mettre des fonds à signature tel qu'un aval, un cautionnement ou de garantie...* ».

Le crédit se définit aussi comme : « *faire le crédit, c'est faire la confiance, mais c'est aussi donne librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien ou un bien équivalons vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de prêt partielle ou totale que comporte la nature même de ce service* ».

### **2.2. Typologie de crédit**

Les crédits bancaires peuvent faire l'objet de plusieurs critères de classement : la durée, le degré

<sup>15</sup> - HASSOUNE, A. (2008). La gestion des risques dans les banques islamiques. *Moody's Investors*.

de libéralité des banque, l'objet, la forme et d'après l'origine de crédit <sup>16</sup>.

Nous allons adopte le critère de classement des crédits le plus usité dans les banques c'est-à-dire selon leur objet.

Tout banquier a besoin de savoir ce qu'en est de l'utilisation du crédit sollicité par son client. C'est pourquoi il exige à l'emprunteur d'indiquer ses projets afin que le banquier puisse savoir s'il vaut la peine de les financer.

On distingue, généralement, selon l'objet du crédit :

- Les crédits d'exploitation ;
- Les crédits d'investissement.

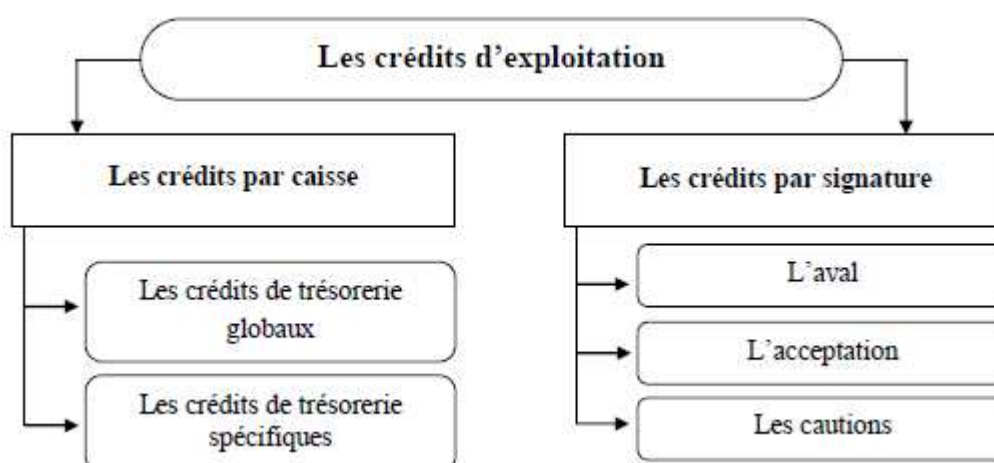
### 2.2.1. Les crédits d'exploitation

L'entreprise peut souvent se trouver confrontée à des problèmes de trésorerie, soit en raison de la longueur du cycle d'exploitation et la lenteur du processus de fabrication, soit en raison des délais accordés à la clientèle pour faire face à la concurrence.

Les crédits d'exploitation que propose le banquier viennent justement satisfaire les déficits de trésorerie et remédier aux insuffisances temporaires de capitaux. Ce sont des crédits à court terme dont l'objet est de financer des besoins nés du cycle d'exploitation de l'entreprise.

On distingue deux grandes catégories de crédits d'exploitation :

- Les crédits d'exploitation par caisse ;
- Les crédits d'exploitation par signature



**Figure N°02 : Les catégories de crédits d'exploitation**

**Source** : Jean barreau et all, gestion financière, édition DUNOD, 13ème édition, 2004, P 15

<sup>16</sup> - ABDESLAM, N., & GUICI, L. (2022). « *Gestion des risques des crédits bancaires et les moyens de couverture Cas: financement du cycle d'exploitation par la BADR* », (Doctoral dissertation, Université Mouloud Mammeri)

### 2.2.1.1. Les crédits d'exploitation par caisse

Ils sont constitués de :

#### a. Les crédits d'exploitation globaux

Les crédits d'exploitation globaux ont pour seul objet de faire face à une insuffisance de trésorerie due à un besoin important en fonds de roulement.

Du fait que le banquier prend en compte la personnalité, la moralité et la situation financière du bénéficiaire et n'aura pas à exiger de garantie autre que la promesse de remboursement.

Ce type de crédit est caractérisé aussi par le fait qu'il s'octroie par le crédit du compte courant du bénéficiaire à condition d'être justifié au préalable par une autorisation de crédit.

Parmi les crédits d'exploitation globaux, on distingue :

- **La facilité de caisse** : La facilité de caisse est un crédit destiné à combler les creux de trésorerie dus au roulement de l'actif circulant : paiement, achat de matières premières, règlements fiscaux, etc. le montant est fixé suivant le chiffre d'affaires mensuel toutes taxes comprises (TTC).
- **Le découvert** : C'est un concours bancaire à court terme octroyé aux entreprises pour leurs permettre de faire face à des décaissements qui dépassent leurs possibilités de trésorerie, c'est-à-dire pour faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement (BFR) dépassant les possibilités du fonds de roulement (FR). En accordant ce type de concours, le banquier consent que le compte de sa relation évolue en position débitrice pendant une période allant de quelques semaines à quelques mois selon les besoins à satisfaire. La connaissance de l'objet du crédit sollicité est une nécessité pour le banquier, comme le précise A. BOUDINOT et J-C FRABOT dans leur définition : « *Le mot " découvert " est un terme générique qui recouvre un ensemble de concours divers, mais dont les causes doivent pouvoir être définies. Il n'est pas indispensable à la vie de l'entreprise, mais il lui permet de " mieux vivre". De ce point de vue, il est donc destiné à compléter les moyens de financement, dans des circonstances déterminées, ce qui n'exclut d'ailleurs pas de renouvellements* ».
- **Le crédit relais** : Le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis. Le crédit de soudure au même objet que le découvert, mais le remboursement du crédit est attendu d'une opération étrangère à l'activité normale de l'entreprise par exemple (*la vente d'un terrain*). Parmi la précaution que le banquier peut prendre et de consentir le crédit

uniquement si l'opération est pratiquement certaine de se réaliser. Dans ce cas le crédit de soudure est dénommé crédit d'anticipation au contraire lorsque l'opération n'est pas certaine d'être réalisable, le crédit de soudure est dénommé crédit de relais.

- **Le crédit de compagne** : « *Le crédit de compagne est accordé dans le cas où sont saisonniers soit le cycle de fabrication, soit le cycle de vente de l'entreprise, soit les deux successivement. C'est le crédit d'exploitation par excellence de l'agriculture. Mais certaines activités industrielles ou commerciales, soumises, elles aussi, à un cycle saisonnier, font également appel à lui. Le crédit de compagne permet à ces exploitations et entreprises de faire face aux dépenses de plantation, d'ensemencement ou encore de fabrication et de stockage, en attendant la vente de leur produit* »<sup>17</sup>.

Le montant et la durée de ce concours sont fixés suivant le plan de financement qui représente un élément nécessaire pour alimenter le diagnostic de la décision du banquier.

L'octroi d'un crédit de compagne fait partager au banquier le risque commercial encouru par sa relation, ce qui nécessite une connaissance parfaite du produit, un suivi permanent du cycle stockage – production – commercialisation et du niveau d'utilisation du crédit ainsi qu'une garantie contre les imprévus par un contrat d'assurance de l'activité.

## **b. Les crédits d'exploitation spécifiques**

Ces crédits donnent lieu à des affectations en gage de certains actifs circulants, dans le cadre d'opération spécifique, ils peuvent revêtir les formes suivantes :

### ➤ **L'escompte commercial**

« *L'escompte est une opération dans laquelle une banque (l'escompteur), en contrepartie de la cession d'une créance le plus souvent représentée par un titre cambiaire, consent à un client (le remettant) une avance de fonds remboursée grâce au recouvrement de la créance.... Le banquier retient, à titre de rémunération, sur le montant de la créance un intérêt et des commissions dénommées agios* ».

C'est une opération consistant pour un banquier à acheter un effet de commerce avant son échéance moyennant une rémunération (*paiement des agios*). Les effets sont escomptés à la convenance du banquier et « *sauf bonne fin* ».

Il se réalise par le versement du montant de l'effet au crédit du compte de l'entreprise bénéficiaire de l'escompte diminué des agios.

<sup>17</sup> - GAULIN, J. L., & MENANT, F. (1998). Crédit rural et endettement paysan dans l'Italie Communale. *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne*, 53

Le crédit d'escompte est fixé, selon une autorisation, à un plafond en fonction du chiffre d'affaires. C'est aussi un prêt sur gage puisque le banquier prête le moment de l'effet contre remise de titres qui servent de garantie.

L'escompte commercial est avantageux pour l'entreprise ainsi que pour la banque ; il permet à la première d'avoir des liquidités à moindre coût par rapport au découvert et offre à la deuxième la possibilité de refinancement auprès de la banque d'Algérie.

#### ➤ **L'avance sur marchandises**

C'est une avance accordée, aux entreprises, et destinée au financement de marchandises remises en gage au créancier. Cette technique permet au client de régler son fournisseur et de bénéficier suffisamment de temps pour revendre sa marchandise dans les plus brefs délais.

Le bénéficiaire de l'avance doit être dépossédé des marchandises. Ces dernières seront déposées, soit dans un entrepôt appartenant à la banque (ou loué par celle-ci), soit entre les mains d'un tiers-consignataire. Outre la dépossession du gage, le banquier doit s'assurer de la nature, de la qualité et de la valeur de la marchandise à financer, du secteur d'activité de l'entreprise et de la conjoncture économique.

Le montant de l'avance sera fixé sur la base des critères précédents. Celui-ci doit toujours être inférieur à la valeur de la marchandise gagée. Une variété d'avance sur marchandises est celle qui se réalise par escompte de warrant.

*« Le Warrant est un bulletin de gage annexé au récépissé de marchandises déposées dans des magasins généraux », ou encore « Le Warrant est un titre qui permet au déposant d'emprunter sur la valeur des marchandises entreposées dans le magasin général »<sup>18</sup>.*

#### ➤ **Avance sur marchés publics**

C'est le financement des contrats signés entre les collectivités publiques et les fournisseurs, telle que : la livraison de fournitures, les travaux publics, la construction d'endroits publics comme les hôpitaux.

### **2.2.1.2. Les crédits d'exploitation par signature**

Ces crédits consistent, pour le banquier, à prêter, non pas des fonds, mais un simple engagement matérialisé par une signature.

Cet engagement peut entraîner un décaissement des fonds en cas de défaillance du débiteur.

<sup>18</sup> - COUR, L. Avarie.-Avance.-Réclamateur des marchandises.-Paiement en francs belges.-Livres déboursées.-Valeur au jour de l'avance.-Change

- **Le cautionnement** : « *Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même* »<sup>19</sup>.

La caution est l'engagement pris par la banque pour exécuter les obligations de son client dans le cas de sa défaillance. Le but recherché par le client est de différer un paiement exigible, d'éviter un versement en espèces au titre d'un cautionnement et d'accélérer une rentrée de fonds.

- **L'aval** : Au sens de l'article 409 du code de commerce algérien, l'aval est un engagement fourni par un tiers qui se porte garant de payer tout ou une partie du montant d'une créance, généralement un effet de commerce. L'aval peut être donné sur la traite ou par un acte séparé. Il est exprimé par la mention « Bon pour aval » accompagné de la signature du banquier.

L'aval est accordé par un banquier pour garantir l'engagement de son client (entreprise) envers des particuliers.

- **L'acceptation** : « *L'acceptation est l'engagement pris par le tiré de payer la lettre de change à la personne qui en sera porteuse légitime à l'échéance* ».

Ce crédit est surtout utilisé par les banques dans le commerce international. Il permet de substituer la signature du banquier à celle de son client. En effet le vendeur ou son banquier n'étant pas en mesure d'apprécier la valeur des signatures de chacun des acheteurs d'un pays étranger, exige la signature du banquier de ceux-ci.

La principale forme de crédit par acceptation accordée par la banque est celle liée à une ouverture de crédit documentaire, lequel est alors réalisé non pas, documents contre paiement, mais, documents contre acceptation.

- **Le crédit documentaire** : Le crédit documentaire est un crédit par signature en vertu duquel un banquier s'engage à payer la marchandise importée contre remise d'un certain nombre de documents prévus à l'ouverture du crédit.

Le crédit documentaire est un engagement par signature dont la banque procède lors d'une opération d'importation d'un client, cet engagement par la banque couvre le client importateur à l'échéance convenue pour le paiement de sa marchandise importée au cas où il serait défaillant.

<sup>19</sup> - NITTI, F. S. (1898). Essai sur les variations du taux de l'escompte. *Revue d'économie politique*, 367-398

### **2.2.2. Les crédits d'investissement : définition et objectifs**

Ce type de crédit sera étudié en détail dans le point suivant car c'est l'objet de notre étude. Comme tous les termes largement utilisés, celui de l'investissement recouvre des notions qui peuvent être très différentes suivant le point de vue adopté et les objectifs visés.

#### **2.3.1.1. Définitions de crédit d'investissement :**

Les crédits d'investissement sont destinés à financer la partie haute du bilan, entre autres les immobilisations, outil de travail de l'entreprise. Le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par le jeu des bénéfices. Les crédits d'investissement se décomposent en crédit à moyen et à long terme. Il existe une autre forme de crédit permettant à l'entreprise d'acquérir des investissements, c'est le crédit-bail appelé aussi leasing.

#### **2.3.1.2. Les objectifs d'un projet d'investissement**

Les objectifs d'un projet d'investissement peuvent être d'ordre stratégique ou opérationnel.

##### **a. Objectifs stratégiques**

C'est un ensemble d'objectifs qui relève généralement de la sphère stratégique. Il peut faire l'objet d'expansion, de modernisation, d'indépendance, etc.

La hiérarchisation et la coordination de ces objectifs permettront la définition de la stratégie afférente à l'investissement.

##### **b. Objectifs d'ordres opérationnels**

Ils se situent au niveau technique, nous présenterons ci-dessous une liste de trois objectifs.

###### **➤ Objectif coût**

La politique des coûts est l'objectif de bon nombre de projets, car c'est un élément capital qui permet une marge de manœuvre en matière de politique de prix qui est à son tour redoutable instrument de la stratégie commerciale. Cet objectif consiste à réduire au maximum les coûts de revient d'un produit.

###### **➤ Objectif temporel**

Tout projet peut avoir comme principal objectif de satisfaire une demande apparue récemment, dans les meilleurs délais afin d'acquérir un avantage concurrentiel.

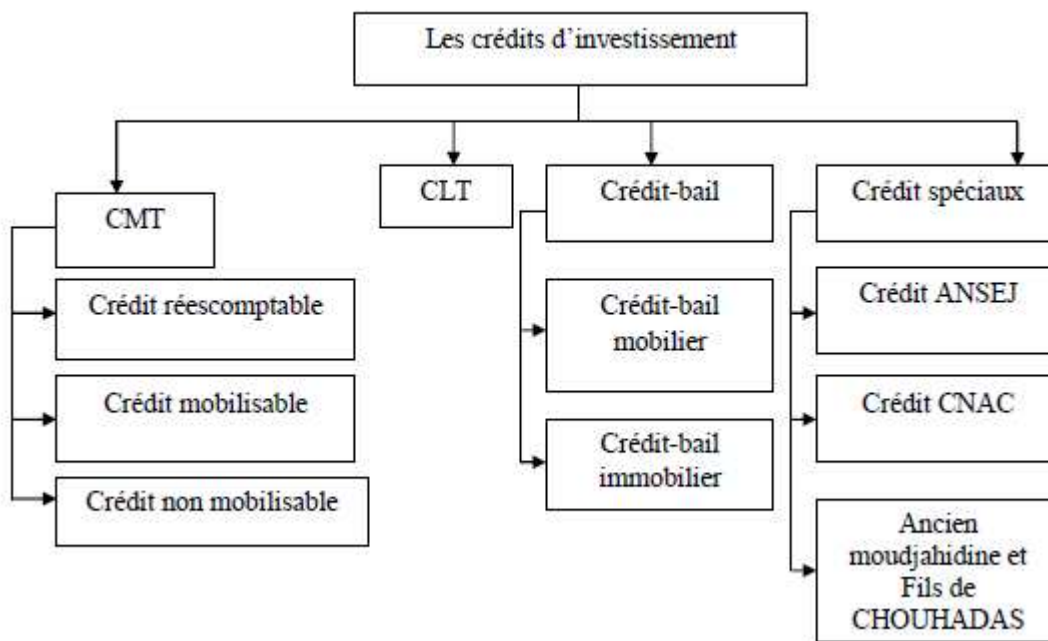
En effet, dans un marché à vive concurrence, les parts reviennent à ceux qui jouent mieux, et surtout plus vite. Cela explique le fait que certains produits lancés tardivement échouent même s'ils sont de meilleure qualité.

### ➤ Objectif de qualité

L'entreprise doit garantir un certain niveau de qualité qu'est indispensable pour se positionner dans un environnement concurrentiel exigeant. La réalisation de cet objectif oblige l'entreprise à consacrer plus de temps et par conséquent plus de coûts, ce qui contredit les deux objectifs cités précédemment (*coût - délai*). Donc, elle sera forcée de les exclure, car leur coexistence est difficile voire carrément impossible.

### 2.3.2. Modes de crédit d'investissement

Toute entreprise, pour pouvoir produire et faire à la concurrence, ce doit d'investir, c'est à dire acquérir de nouveaux moyens de production. Le financement de ces investissements se fait en majeure partie en ayant recours au crédit bancaire, conjointement à l'autofinancement, ainsi que dans certains cas, aux aides publiques.



**Figure N°03 : les modes de crédit d'investissement**

Source : Etabli par nos soins.

#### 2.3.2.1. Les crédits à moyen terme (CMT)

C'est un crédit à moyen terme il est inséré entre court terme et long terme, à partir du moment où le besoin s'est fait sentir d'un allongement du court terme ou du raccourciment du long terme. Il finance principalement les installations légères, dont la durée d'amortissement n'excède pas les 7

ans, selon la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, le crédit à moyen terme sont réescomptable auprès de la banque d'Algérie pour une période ne dépasse pas 3 ans.

Selon BOUYACOUB<sup>29</sup>, il existe trois (3) types de crédit à moyen terme pour le banquier :

- **Le C.M.T réescomptable** : C'est la forme de crédit la plus utilisée au sein des banques algériennes, car elle leur permet de reconstituer la trésorerie décaissée à l'occasion de la réalisation du crédit, et ce en réescomptant, auprès de la banque d'Algérie, le billet à ordre souscrit par l'investisseur (*emprunteur*).

Les crédits à moyen terme doivent avoir l'un des objets suivants :

- Développement des moyens de production ;
  - Financement d'exploitation ;
  - Construction d'immeubles d'habitation.
- **Le C.M.T mobilisable** : Pour ce type de crédit, le banquier ne va pas réescompter le crédit auprès de la banque d'Algérie, mais le mobiliser sur le marché financier, cette possibilité n'existe pas encore en Algérie.
  - **Le C.M.T non mobilisable** : Le CMT est dit non mobilisable, lorsque le billet à ordre souscrit par l'emprunteur est considéré comme une reconnaissance de dette et non comme instrument comptable. Ce type de crédit va engendrer un gêne dans la trésorerie de la banque, à cet effet, sa rémunération est plus couteuse que les autres types de CMT.

### 2.3.2.2. Les crédits à long terme (CLT)

Sur le segment du long terme elles laissent le champ libre à des « *organismes spécialisés* ». En Algérie, c'est la banque algérienne de développement (BNA) qui interviennent sur les ressources d'emprunts, essentiellement obligatoires, et financement des investissements par appel indirect à l'épargne, opérant ainsi un rôle d'intermédiation entre le marché financière les entreprises. « *Le crédit à long terme s'inscrit dans la fourchette (8-20 ans). Il finance des immobilisations lourdes, notamment des constructions* ».

Ce type de crédit est destiné au financement des investissements lourd (à titre exemple bâtiment, usine, magasin, entrepôts...etc.

Il est octroyé par des institutions financières spécialisées qui assurent le financement des crédits à long terme sur de ressources provenant principalement d'emprunts obligatoires.

La banque joue un rôle de relais, et dans certains cas, elle participe au risque avec l'établissement prêteur.

### 2.3.2.3. Le crédit-bail

Le crédit-bail ou leasing est un contrat de location d'un bien meuble ou immeuble, assorti, au terme du contrat, d'une option d'achat pour la valeur résiduelle du bien loué.

Le crédit-bail est une opération juridique qui concerne trois personnes :

- Le vendeur ;
- Le bénéficiaire du bien ;
- La banque.

Celles-ci sont liées par deux contrats et certaines conventions :

- Un contrat de vente liant le vendeur à l'établissement de crédit ;
- Un contrat de location conclu entre l'établissement de crédit et le bénéficiaire du bien ;
- L'assurance éventuelle du bien loué.

Deux types de crédit peuvent être distingués :

- **Le crédit-bail mobilier** : Il porte sur les biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise (*port sur les biens meubles*). Ce bien est alors acheté par le bailleur qui le loue à l'utilisateur pour une période déterminée (*généralement sept ans*).
- **Le crédit-bail immobilier** : Il concerne les biens immobiliers professionnels déjà construits, cette opération permet au locataire (*ou preneur*) de devenir propriétaire, la durée de contrat est de 15 à 20 ans.<sup>32</sup>

### 2.3.2.4. Les crédits d'investissement spéciaux

Ces crédits s'inscrivent dans le cadre d'un programme de développement par les autorités gouvernementales. Il s'agit de financer des activités soutenues par des concours publics. Ils existent plusieurs types de crédits d'investissement spéciaux.

- **Les crédits à l'emploi de jeunes**

Afin de mettre fin au fléau du chômage qui occupe une grande partie de la population algérienne, les pouvoirs publics en collaboration avec le secteur bancaire ont institué un système de financement nommé « *crédit à l'emploi de jeune* ».

Ce crédit a pour but, le financement de créances de micro-entreprise par les jeunes investisseurs désirant intégrer la vie économique. Cette action permet une création d'une richesse par ces derniers, ce qui réduit le chômage.

Le crédit ANSEJ est un concours à moyen terme destiné à financer, à hauteur de 70% maximum, l'acquisition d'équipement et/ou la réalisation de projet agréé dans le cadre du programme de l'emploi de jeunes.

- **Le crédit de soutien à la création d'emploi par promoteurs âgés de 35 à 50 ans**

Dans le cadre de la politique de croissance développée par l'Etat, la mise en place d'un nouveau dispositif sous forme de crédit d'investissement spécifique et accordée aux chômeurs de 35 à 50 ans sachant exercer un métier mais que ne disposent de fonds nécessaires pour lancer une activité. Il s'agit d'un crédit à moyen terme dans la durée peut s'établir à 7 ans. Le montant de ce crédit est fixé à 5 millions de dinar au maximum et les chômeurs bénéficient du prêt non rémunéré de la CNAC et de la bonification du taux d'intérêt

- **Les crédits aux anciens moudjahidines et enfants de CHOUHADA**

En application du décret exécutif n° 96-201 du 02/06/1996, et l'arrêté interministériel du 29/01/1997, les projets d'investissement présentés par les moudjahidines et enfants de Chouhadas, revêtant un caractère commercial, industriel, artisanal, agricole ou de services bénéficient d'une bonification du taux d'intérêt de la part du Trésor Public à hauteur de 50%.

### **Section 3 : Les risques associer au crédit d'investissement et ses garantis**

L'octroi de crédit est toujours associé à des risques auxquelles le banquier essaie toujours de minimiser en adoptant des garantis

#### **3.1. Les Risques de crédit d'investissement**

Le dictionnaire Larousse définit Le mot risque comme étant « le fait de s'engager dans une action qui pourrait apporter un avantage, mais qui comporte l'éventualité d'un danger. »<sup>20</sup>

Selon Christian Gouriéroux et André Tiomo (2007), le risque de crédit est : " le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ses dettes (obligations, prêts bancaires, créances commerciales...). Ce risque se décompose en risque de défaut qui intervient en cas de manquement ou retard de la part de l'emprunteur sur le paiement du principal et/ou des intérêts de sa dette"<sup>21</sup>.

À cet effet nous allons exposer les principaux types de risques, en se concentrant sur le risque de crédit, qui est le plus redoutable et le plus important.

<sup>20</sup> - Larousse, dictionnaire de langue française, p. 123

<sup>21</sup> - Christian GOURIEROUX, André TIOMO, "Risque de crédit : Une approche avancée", les cahiers du CREF de HCE, Montréal, Avril 2007. p. 11

### **3.1.1. Le risque d'immobilisation**

Le risque d'immobilisation est un risque proprement bancaire, car un simple retard dans le remboursement d'une créance ou un décalage entre les recettes et les dépenses, peuvent être préjudiciables à la banque.

Ce genre de risque naît au moment où le crédit est consenti et persiste pendant toute la durée du crédit, même si son remboursement paraît assuré. Le risque d'immobilisation consiste donc pour le banquier à se trouver dans l'obligation de faire face aux retraits des dépôts appartenant à des tiers alors qu'il les a utilisés pour consentir des crédits même très sûrs à des emprunteurs.

### **3.1.2. Le risque de taux d'intérêt et le risque de change**

Le premier est issu de la détention de créances et dettes, dont la date de modification des taux d'intérêt qui leurs sont attachés ne coïncident pas, sachant que pendant ce temps les taux peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse, donc c'est « le risque de perte lié à une évolution défavorable du taux d'intérêt »

Le second résulte d'une « évolution défavorable du cours d'une devise, dans laquelle la banque détient des créances et dettes » Il naît chaque fois que la banque accorde un crédit dans une monnaie qui n'est pas celle de ses capitaux propres. Il est dû au changement des cours de change.

### **3.1.3. Le risque d'insolvabilité**

Le risque d'insolvabilité ou de solvabilité, est celui de « détenir des actifs dont la valeur est inférieure aux dettes » Il est en général la conséquence de la manifestation des risques ci-dessus, et que la banque n'a pas pu prévenir.

### **3.1.4. Le risque de rentabilité**

Il s'agit de quand l'excédent des ressources futures sur les dépenses engagées n'est pas réalisé, le projet alors peut ne pas rembourser les dettes qui ont servi au financement.

### **3.1.5. Le risque de détournement de l'objet de crédit**

Il consiste en l'affectation du crédit à des fins autres que celles qui ont été convenues.

## **3.2. Les Garanties de crédit d'investissement**

Quelle que soit la rigueur et la pertinence de l'étude menée, le banquier ne pourra jamais éliminer tous les risques liés à son engagement. A cet effet, le recours aux garanties bancaires s'impose. Elles sont divisées selon l'optique juridique en deux (02) groupes : les garanties réelles et les garanties personnelles :

La politique de garanties est la réponse traditionnelle de la banque lorsqu'il s'agit de se prémunir d'un risque à l'occasion d'une opération de crédit. Cette réponse est souvent la même et peu originale ; l'encours de crédit sur un débiteur doit être systématiquement couvert par des garanties juridiquement organisées. Ces garanties ont pour motivation un possible

Non remboursement du crédit. Les principaux mécanismes juridiques de prise de garantie sont :

### 3.2.1. Les garanties réelles

D'après BERNET-ROLLANDE « La garantie réelle est un bien mobilier ou immobilier donné en gage par un débiteur à son créancier. Ce bien peut appartenir au débiteur lui-même ou être engagé par un tiers. Les biens les plus divers peuvent être donnés en garanties, notamment les immeubles, les fonds de commerce, le matériel, les marchandises, les valeurs mobilières et les créances ».

- **L'hypothèque** : définie par l'article 2114 du code civil, l'hypothèque est un droit dit accessoire qui n'existe pas sans créance. Elle suit le sort de la créance garantie. Selon Hubert B « l'hypothèque est un droit réel sur un immeuble qui est affecté à l'acquittement d'une obligation »<sup>22</sup>. L'hypothèque conventionnelle doit faire l'objet d'un acte notarié qui précise son montant. Elle ne devient opposable aux tiers qu'à dater de sa publication à la conservation des hypothèques. La date de cette publication va permettre de fixer le rang de l'hypothèque. L'inscription d'une hypothèque est prise pour la durée du prêt augmentée de deux ans si le prêt est à durée déterminée, pour dix ans en cas de durée indéterminée. L'hypothèque garantit, en plus de principale, les trois dernières années d'intérêts. Le créancier possède le droit de saisir et de vendre le bien hypothéqué. Il est payé en priorité sur le prix de réalisation de la vente selon le rang de son hypothèque.
- **Les privilèges spéciaux immobiliers** : le privilège donne au créancier qui respecte les conditions requises, le droit de garantie réelle d'être préféré aux autres créanciers même hypothécaires. On distingue le privilège du prêteur de denier et celui du vendeur d'immeuble. Le privilège de prêteur de denier est un privilège spécial qui spécial qui s'apparente dans ses effets à l'hypothèque, cette protection juridique a été prévue par la loi au profit de l'établissement bancaire qui prête les fonds nécessaires à l'acquisition d'un immeuble.<sup>23</sup>

<sup>22</sup> - Hubert DE LA BRUSLERIE, Analyse financière et risque de crédit, Edition Dunod, Paris 1999, p. 317

<sup>23</sup> - Hubert DE LA BRUSLERIE, Op, cit, p. 318

### 3.2.2. Les garanties personnelles

Une garantie personnelle est un engagement pris par une personne physique ou morale, sans référence à un bien précis, de satisfaire aux obligations du débiteur, si celui-ci n'y satisfait pas à échéance. Les garanties personnelles se réalisent sous la forme juridique du cautionnement et de l'aval, ce dernier n'étant qu'une forme particulière du cautionnement instituée par la législation des effets de commerce.

- **La caution** : le cautionnement est un contrat par lequel une personne appelée caution s'engage à l'égard d'un créancier à exécuter l'obligation de son débiteur au cas où il ne l'exécuterait pas lui-même. Le cautionnement est une garantie dite accessoire en ce qu'elle n'a de sens que par rapport à une obligation principale, qui est en l'occurrence celle qui découle d'un prêt.<sup>24</sup>
- **La garantie à première demande** : c'est un engagement pris par un garant de payer une somme d'argent envers un débiteur au titre de l'existence d'une créance détenue par celui-ci. L'engagement du garant est autonome et non pas accessoire comme dans le cautionnement. Cela implique que l'engagement du garant est un acte indépendant du contrat de dette entre la banque et le débiteur. Par le simple fait d'une demande, le garant doit s'exécuter et payer.<sup>25</sup>
- **Le nantissement** : il est défini par l'article 948 du code civil qui dispose : « le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une tierce personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue, au profit du créancier, un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe, par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang ».<sup>26</sup>
- **Les garanties fondées sur le transfert de droit ou de garanties** : On présentera successivement la garantie liée à la cession « Dailly » et celle découlant du transfert de la réserve de propriété :
  - **La cession des créances professionnelles (cession Dailly)** : La cession de créances professionnelles a été organisée par la loi Dailly qui a donné son nom à ce mécanisme.

<sup>24</sup> - Hubert DE LA BRUSLERIE, Op, cit, p. 320

<sup>25</sup> - Hubert DE LA BRUSLERIE, Op, cit. p. 322

<sup>26</sup> - DAHMANI A, HASNAOUI M, MAHMOUDI K, "La gestion des risques des activités bancaires", Université Abderrahmane Mira, Béjaia, p. 40

Cette cession concerne des créances qui sont ainsi transférées à la banque de manière à contre-garantir le bon déroulement d'un financement. L'innovation introduite par les cessions Dailly, notamment par rapport à l'escompte, est qu'une masse de créances vient garantir un encours global de crédit bancaires que ceux-ci soient utilisés ou non sous diverses formes (escompte, découvert, crédit spot). L'adossement globalisé signifie que la remise de créances en garantie n'est pas liée à une opération concomitante et individualisée de financement.<sup>27</sup>

- **La garantie découlant de la clause de réserve de propriété :** La clause de réserve de propriété est définie par l'article 2367 du code civil comme la clause « permettant de suspendre l'effet translatif d'un contrat jusqu'à complet paiement de l'obligation qui en constitue la contrepartie. La propriété ainsi réservée est l'accessoire de la créance dont elle garantit le paiement ».

Ainsi, la clause de réserve de propriété est souvent l'accessoire d'un contrat de vente d'un bien mobilier. Elle a pour effet de différer le transfert de la propriété au jour de paiement complet du bien par l'acheteur.

- **Les règles prudentielles :** Les effets néfastes du risque de crédit, ont poussé à l'instauration de nombreuses règles.

Ces dernières ont été instaurées durant les réunions de Bâle. Le comité de Bâle a été créé en 1974 par les gouverneurs des banques centrales du groupe des dix (G10), sous l'appellation (comité des règles et pratiques de contrôle bancaire).

### Les accords de Bâle I :

D'après l'accord de bale conclu en juillet 1988, les banques doivent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ; respecter un rapport minimal entre les fonds propres et les risques pondérés selon leur nature.<sup>28</sup>

Les banques devraient détenir, en permanence, des fonds propres réglementaires qui soient supérieurs à 8% du total de leurs actifs et engagements pondérés en fonction du risque.

En effet, un ratio se présente (Ratio de Cooke) comme suit :

$$\text{Ratio de Cooke} = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{Risques pondérés}} \geq 8\%$$

<sup>27</sup> - Hubert de la BRUSLERIE, Op.cit, p. 328

<sup>28</sup> - Luc BERNET-ROLLANDE, Principes de techniques bancaires, édition Dunod, Paris, 2006, p. 8.

Au numérateur, Les fonds propres englobent : le capital social, les réserves ; s'ajoute les réserves de réévaluation des actifs, les provisions, les instruments hybrides et la dette subordonnée.

Quant au dénominateur, il englobe les actifs et engagements pondérés « 0% pour créance sur les banques centrales et administrations centrale des pays de L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), 20% pour les créances sur les banques et secteur public, 50% pour prêt hypothécaire, 100% pour créances sur le secteur privé. »<sup>29</sup>

Ce ratio a montré des limites, puisque les pondérations ne reflétaient pas réellement le niveau de risque encouru.

**Les accords de Bâle II :** Bâle II fait suite aux accords de bale I, il donne naissance à un ratio plus complet, celui de Mac Dounough.

Selon Luc BERNET-ROLLANDE, L'architecture du nouveau ratio s'appuie sur trois piliers :

- exigences minimales de fonds propres.
- processus de surveillance prudentielle.
- recours à la discipline de marché, via une communication financière efficace.<sup>30</sup>

### **Pilier 1: exigences minimales de fonds propres (ratio de Mc Donough)**

Le ratio Mc Donough, ou ratio de solvabilité bancaire, fixe une limite à l'encours pondéré des prêts accordés par un établissement en fonction de ses capitaux propres. Le niveau d'engagement des banques est ainsi limité par leur propre solidité financière. Il est plus fin que le ratio Cooke auquel il succède car il prend en compte le risque plus ou moins élevé des différents prêts accordés.

### **Fonds propres**

**Ratio Mac Donough =**  $\frac{\text{Fonds propres}}{\text{Risques crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel}} \geq 8\%$

**Risques crédit + risque de marché + risque opérationnel**

Il est défini de la façon suivante :

Ce ratio ne change pas l'assiette de calcul qui reste fixe (8%). par contre. Une ventilation du risque en fonction de sa nature sera exigée :

75 % pour le risque de crédit, 5 % pour le risque de marché et 20 % pour le risque opérationnel.

**Pilier 2 : Surveillance prudentielle :** pour Luc Bernet-Rollande, le processus de surveillance

<sup>29</sup> - Luc BERNET-ROLLANDE, Op.cit, p. 9.

<sup>30</sup> - Luc BERNET-ROLLANDE, IDEM. p. 9.

prudentielle est « de mettre en place un processus de surveillance prudentielle destiné à vérifier l'adéquation des fonds propres de chaque établissement et les procédures d'évaluation interne. »<sup>31</sup>

**Pilier 3 : Discipline de marché :** Ce pilier définit les tâches exigées aux banques, en matière de communication financière, et ce, afin d'aboutir à un renforcement de la discipline du marché et de favoriser l'adoption de bons pratiques en termes de gestion des risques.

**La réforme de Bâle III :** Suite à la crise financière de 2007, le comité de Bâle s'est de nouveau réuni en 2010 et a instauré certaines mesures concernant le renforcement du système financier.

Ces mesures visent essentiellement à :

- L'amélioration du niveau des fonds propres (renforcement du niveau de liquidité).
- La mise en place de nouveaux ratios (ratio de levier, ratio de liquidité).
- Une révision de la couverture de certains risques.

### **La diversification du portefeuille de crédit :**

En suivant une logique solide, plus les crédits sont répartis entre un plus grand nombre de contreparties, moins la probabilité de risque élevé se présente. Cela s'explique par le besoin pour une banque de se protéger contre de lourdes pertes en diversifiant son portefeuille de crédit. En revanche, si les crédits sont distribués à un petit nombre de bénéficiaires, cela peut être risqué pour une banque, car la défaillance d'une seule contrepartie peut avoir un impact sur l'ensemble. Le concept de diversification s'applique non seulement au nombre de débiteurs, mais également aux secteurs d'activités et aux zones géographiques.

La diversification du portefeuille de crédit est l'une des méthodes les plus anciennes pour réduire les risques.

L'octroi de crédit est intrinsèquement lié à la notion de risque. Les établissements de crédit, qui initialement soutenaient le financement de l'économie, se retrouvent confrontés aux risques d'insolvabilité des emprunteurs. Des simples retards de remboursement aux pertes totales des montants engagés, les banques et les établissements de crédit sont exposés à de nombreux risques qui mettent en péril leur activité.

La gestion des risques de crédit dépend non seulement d'une meilleure connaissance des caractéristiques et des difficultés des demandeurs de fonds avant l'approbation du prêt, mais également du suivi des évolutions positives et négatives de la situation financière des emprunteurs et du crédit lui-même après l'approbation du prêt. Ainsi, la prévention du risque joue un rôle essentiel dans la survie des banques.

---

<sup>31</sup> - Luc BERNET-ROLLANDE, Principes de technique bancaire, Dunod, Paris, 2006, p. 11.

Les experts et les économistes travaillent sur le développement des meilleures méthodes et moyens pour évaluer et couvrir les risques de crédit, garantissant ainsi la pérennité des banques et de l'économie.

### 3.3. Mécanisme de financement par crédit d'investissement

En pratique, le banquier avant d'accorder un crédit afin de financer un projet d'investissement étudie de manière systématique sa rentabilité. Généralement, Il réalise deux études essentielles qui sont : l'étude économique et l'étude financière. C'est à partir de ces études que le banquier détermine la rentabilité et la capacité de l'entreprise à rembourser le crédit sollicité suivant le taux d'intérêt et la durée prévus.

#### 3.3.1 L'étude économique du projet

Cette étude concerne généralement les éléments suivants :

- La présentation générale du projet : Cette étude concerne les éléments essentiels du projet, qui sont : La présentation de l'entreprise à savoir : forme juridique, capital social, Présentation des associés, Le mode de financement envisagé.
- L'étude technico-économique du projet : Cette étude concerne l'environnement du marché
- L'étude technique du projet : Elle se base sur les études détaillées comme suit : Le processus technologique, La capacité du projet, Le cout de l'investissement, Le plan de financement.

#### 3.3.2. L'étude financière du projet

C'est une étude permettant d'apprécier la situation et la structure financière passée et actuelle de l'entreprise. En effet, l'objet de cette étude est de retracer les conditions de l'équilibre financier de l'entreprise et de mesurer la rentabilité des capitaux engagés et porter un jugement sur la structure économique et financière de l'entreprise et son évolution. Le banquier pour cette étude utilisera certaines informations comptables et d'autres informations externes pour faire son analyse :

##### a. L'information comptable :

- **Le bilan** : est un document de synthèse comptable, il récapitule a une date donnée les droits de propriété et de créance, qui figurent à l'actif, et les engagements vis-à-vis des tiers età l'égard des propriétaires, figurant au passif. <sup>36</sup>
- **Le bilan fonctionnel** : Le bilan fonctionnel est établi à partir du bilan comptable. Toutefois, certains reclassements doivent être effectués de manière à créer des masses homogènes significatives :

Une fois les reclassements effectués, l'équilibre du bilan doit être respecté puisqu'un même montant est reclassé soit à l'actif et au passif soit à l'intérieur de l'actif, soit à l'intérieur du passif.

Le bilan fonctionnel est classé en masses homogènes selon les trois grandes fonctions : Investissement, financement et exploitation. Il représente une image de la structure financière à un moment donnée et permet :

- D'évaluer les besoins financiers stable et circulants ainsi que les ressources qui leur sont affectées ;
- D'apprécier l'équilibre financier entre les ressources de financement et les besoins de financement.<sup>38</sup>

Le bilan fonctionnel est structuré de la manière suivante :

**Tableau n° 01 : structure du bilan fonctionnel**

Source : Etabli par nos soins, à partir du livre de Simon PARIENTE, "Analyse financière et évaluation d'entreprise" édition Pearson, France, 2009.

<b>ACTIF (Emplois)</b>	<b>PASSIF (Ressources)</b>
<b>Emplois stable</b>	<b>Ressources durables</b>
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières (participations)	Capital et réserves Résultat et provisions Dotations aux amortissements et provisions Dettes financières MLT
<b>Actif circulant d'exploitation</b>	<b>Passif circulant d'exploitation</b>
Stocks Créances clients, fiscales et sociales	Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales
<b>Actif circulant hors exploitation</b>	<b>Passif circulant hors exploitation</b>
Autres créances	Autres dettes
<b>Trésorerie active</b>	<b>Trésorerie passive</b>
Disponibilités VMP	Concours bancaires courants
<b>Total actif circulant</b>	<b>Total passif circulant</b>
<b>Total actif</b>	<b>Total passif</b>

- **Les documents annexes** : autres documents utiles, qui servent comme compléments d'information.

**b. L'information externe :** ces informations proviennent des organismes publics ou privés: ONS, des cabinets d'audit et notamment par la consultation de la centrale des impayés, la centrale des risques et la centrale des bilans de la banque d'Algérie.

**c. Le compte de résultats :** est un document comptable annuel, qui synthétise l'ensemble des charges et produits. Sa structure s'articule autour de Trois niveaux.

**Tableau n° 02 : structure du compte de résultats**

Source : www.comptafacile.com, consulté le 30/06/2023

Niveaux	Charges	Produits
- Exploitation	- Charges d'exploitation	Produits d'exploitation
- Financier	- Charges financières	Produits financiers
-Exceptionnel (hors exploitation).	- Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
- Résultat	- Bénéfice	Perte
	Total	Total

➤ **Les soldes intermédiaires de gestion :** Les soldes intermédiaires de gestion permettent de comprendre la construction du résultat en identifiant et mettant en valeur quelque indicateurs clés tels que la marge commerciale, l'excédent brut d'exploitation ou encore le résultat d'exploitation.

➤ **L'étude et analyse des ratios financiers :** Un ratio est un outil de gestion qui définit un rapport ou une relation entre deux valeurs ou deux grandes cohérences. Le banquier étudie les ratios de structures, d'activité et les ratios de rentabilité pour analyser la situation de l'entreprise.

• **Les ratios de structure :**

**Tableau n° 03 : Récapitulatif des ratios de structure**

Source : Document BNA, Agence Azazga

Nature	Formules
Emplois stable	$\frac{\text{emplois stable}}{\sum \text{ACTIF}}$
Actif circulant exploitation	$\frac{\text{actif circulant exploitation}}{\sum \text{ACTIF}}$
Actif circulant hors exploitation	$\frac{\text{actif circulant HE}}{\sum \text{ACTIF}}$
Trésorerie active	$\frac{\text{trésorerie active}}{\sum \text{ACTIF}}$

Ressource stable	$\frac{\text{ressource stable}}{\sum \text{PASSIF}}$
Passif circulant d'exploitation	$\frac{\text{Passif circulant d'exploitation}}{\sum \text{PASSIF}}$
Passif circulant hors exploitation	$\frac{\text{Passif circulant HE}}{\sum \text{PASSIF}}$
Trésorerie passive	$\frac{\text{Trésorerie passive}}{\sum \text{PASSIF}}$

- **Les ratios de rentabilité :**

**Tableau n° 04 : Récapitulatif des ratios de rentabilité**

Source : Alain Marion, "Analyse financière", 4ème édition, DUNOD, Paris, 2007

Nature	Formules	Interprétation
Ratio de rentabilité commerciale.	$\frac{\text{résultat net}}{\text{chiffre d'affaire HT}}$	Il permet de comparer le résultat net qui apparaît au bilan au montant de chiffre d'affaires.
Ratio de rentabilité économique	$\frac{\text{résultat net}}{\sum \text{investissement}}$	Il indique l'efficacité de l'entreprise dans l'utilisation de ses moyens.
Ratio de rentabilité financière	$\frac{\text{résultat net}}{\text{capitaux propres}}$	Il permet de mesurer le bénéfice obtenu sur les fonds.

- **Les ratios de liquidité :**

**Tableau n° 05 : Récapitulatif des ratios de liquidité**

Source : Alain Marion, "Analyse financière", 4ème édition, DUNOD, Paris, 2007

Nature	Formules	interprétation
Ratio de liquidité générale	$\frac{\text{Actif circulant}}{\text{DCT}} > 1$	Il montre dans quelle mesure les actifs circulant couvrent les DCT.
Ratio de liquidité réduite	$\frac{\text{Créances} + \text{Disponibilité}}{\text{DCT}} > 1$	Il montre le degré de couverture des DCT par les créances et disponibilité.
Ratio de liquidité immédiate	$\frac{\text{Disponibilité}}{\text{DCT}} > 1$	Il exprime la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme.

- Les ratios de solvabilité :

**Tableau n° 06 : Récapitulatif des ratios de solvabilité**

Source : Alain Marion, "Analyse financière", 4ème édition, DUNOD, Paris, 2007

Nature	Formule	Interprétation
Autonomie Financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{endettement}} > 1$	Il mesure la capacité d'endettement de l'entreprise.
Financement des emplois stable	$\frac{\text{Ressource Stable}}{\text{emplois Stable}} > 1$	Il mesure la couverture des emplois stables par les ressources stables.
Capacité de remboursement	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total passif}} > 1$	Il mesure le degré d'autofinancement de l'entreprise.
Capacité de remboursement	$\frac{DLMT}{CAF} < 4$	Il nous renseigne sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements

- Les ratios d'activité :

**Tableau n° 07 : Récapitulatif des ratios d'activité**

Source : Alain Marion, "Analyse financière", 4ème édition, DUNOD, Paris, 2007

Nature	Formules	Interprétation
Ratio de rotation des stocks	$\frac{\text{Stock moyen}}{\text{achat} + \Delta \text{stock}}$	Il mesure la durée d'écoulement des stocks.
Durée moyenne de crédit client	$\frac{\text{Créances}}{\text{ventes TTC}} * 360$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit consenti par l'entreprise à ses clients.
Durée moyenne du crédit fournisseurs	$\frac{\text{dettes}}{\text{achat TTC}} * 360$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit obtenu par l'entreprise de la part de ses fournisseurs.

## **Conclusion du chapitre II**

Nous avons à travers ce chapitre essayé de faire l'étude de l'institution bancaire et nous avons conclu qu'elle n'est pas une entreprise comme les autres car elle joue un rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédits, la banque est un organe vital dans la vie économique.

Nous avons aussi défini le crédit d'investissement qui est généralement un prêt financier accordé par un établissement de crédit, cependant ce prêt expose l'établissement qui le propose en l'occurrence la banque à un grand risque tel que le risque de rentabilité, le risque de taux ou encore le risque de change.

L'octroi de crédit d'investissement est une décision délicate et lourde de conséquences, c'est la raison pour laquelle le banquier exige du bénéficiaire du prêt des garanties soit réelles dont on distingue, l'hypothèque, le nantissement et le droit de rétention, soit personnelles tel que le cautionnement et l'aval. Au côté de ses garantis et afin de limiter au maximum le risque d'erreur quant à la rentabilité de l'investissement, le banquier réalise deux études essentielles qui sont : l'étude économique et l'étude financière du projet.

# Chapitre III

*Etude de cas pratique :*

**Financement d'un projet d'investissement au sein de la BNA**

**Introduction :**

Après avoir vu et présenter les projets d'investissement et leurs financement bancaire dans les chapitres précédant, nous allons consacrer ce dernier chapitre à l'étude d'un cas pratique pour mettre en pratique les différents aspects développés dans la partie théorique.

Notre stage s'est effectué au niveau de la BNA, où nous avons choisi un dossier de crédit d'investissement qui a déjà été traité au niveau de la banque d'accueil.

Il est à signaler que certaines informations telles que le nom du promoteur et les raisons sociales de l'entreprise concernées par notre étude seront modifiées et ce, afin de préserver le secret professionnel auquel est tenu le banquier.

La présente partie sera organisée en deux sections à savoir :

- Présentation de l'organisme d'accueil
- L'évaluation d'un dossier de crédit d'investissement

**Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil**

Dans ce chapitre, on va présenter l'organisme qui nous a accueillies durant notre stage pratique qui est la banque nationale d'Algérie. De ce fait, on va donner un bref aperçu historique sur la banque nationale d'Algérie. Ensuite, on va présenter l'organisation et les missions d'une agence de la banque nationale d'Algérie.

**1. Historique sur la banque nationale d'Algérie**

La banque nationale d'Algérie (BNA) a été créée le 13 juin 1966. Aux termes de ses statuts originels, la banque nationale d'Algérie a la qualité de banque de dépôts. Elle est chargée d'assurer le service financier des groupements professionnels, des entreprises et exploitation du secteur socialiste et du secteur public et de participer au contrôle de leur gestion.

La banque nationale d'Algérie exerçait toutes les activités d'une banque de dépôts. En outre, elle détenait le monopole du financement de l'agriculture, jusqu'à mars 1982 date à laquelle les pouvoirs publics ont décidé de l'opportunité de mettre en place une institution bancaire spécialisée, ayant pour vocation principale la prise en charge du financement et de la promotion du monde rural. Ainsi, a été créée la banque de l'agriculture et développement rural (BADR) à partir de la restructuration de la BNA.

Dans le domaine industriel et commercial, la banque nationale contribuait au financement d'une bonne partie de ce secteur. Elle accordait des crédits à court terme aux secteurs étatiques et privés. Elle intervenait également dans le financement des crédits à moyen terme liés à la réalisation d'investissements planifiés productifs.

## **2. Présentation de l'agence de la BNA 462 Azazga**

Cette organisation s'inscrit dans le cadre des diverses mutations intervenues dans l'environnement bancaire.

Elle intègre davantage de nouvelles missions d'ordre commercial, de contrôle et de sécurité qui permettent à l'agence de jouer pleinement son rôle d'interlocuteur et de gestionnaire du portefeuille de la clientèle en vue d'offrir une meilleure qualité de services et de faire face aux nouvelles exigences du marché.

## **3. L'organisation d'une agence de la BNA**

L'agence entretient des relations fonctionnelles avec l'ensemble des structures de la banque. Selon les attributions qui lui sont conférées, l'agence est classée en fonction du niveau d'activité déployée. Elle relève des catégories suivantes :

- Agence principale.
- Agence première catégorie.
- Agence de deuxième catégorie.
- Agence de troisième catégorie.

L'agence principale et celle de première catégorie sont dirigées par un directeur et deux directeurs adjoints selon leur importance et le nombre de clientèle géré.

L'agence de deuxième et celle de troisième catégorie sont dirigées par un directeur et un directeur adjoint. Elles sont respectivement restructurées en cinq et trois services.

Les agences de la BNA ont un aspect organisationnel spécifique qui les distingue des autres agences. Ainsi l'organisation de l'agence BNA 462 (AZAZGA) se présente comme illustre par l'organigramme ci-après :

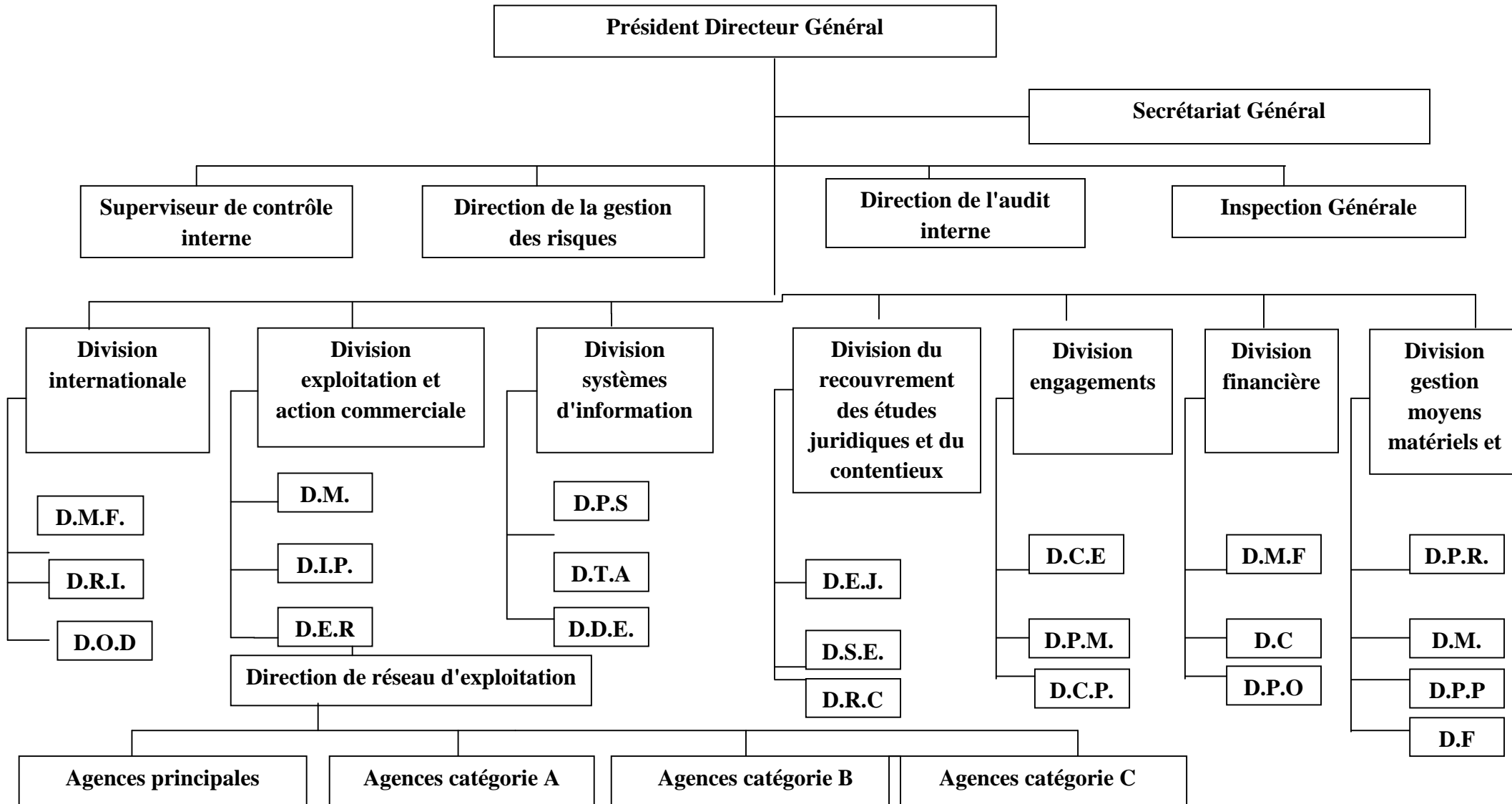


Figure n° 04 : Organigramme fonctionnel de la direction générale (DG)

Source : Direction générale de la BNA

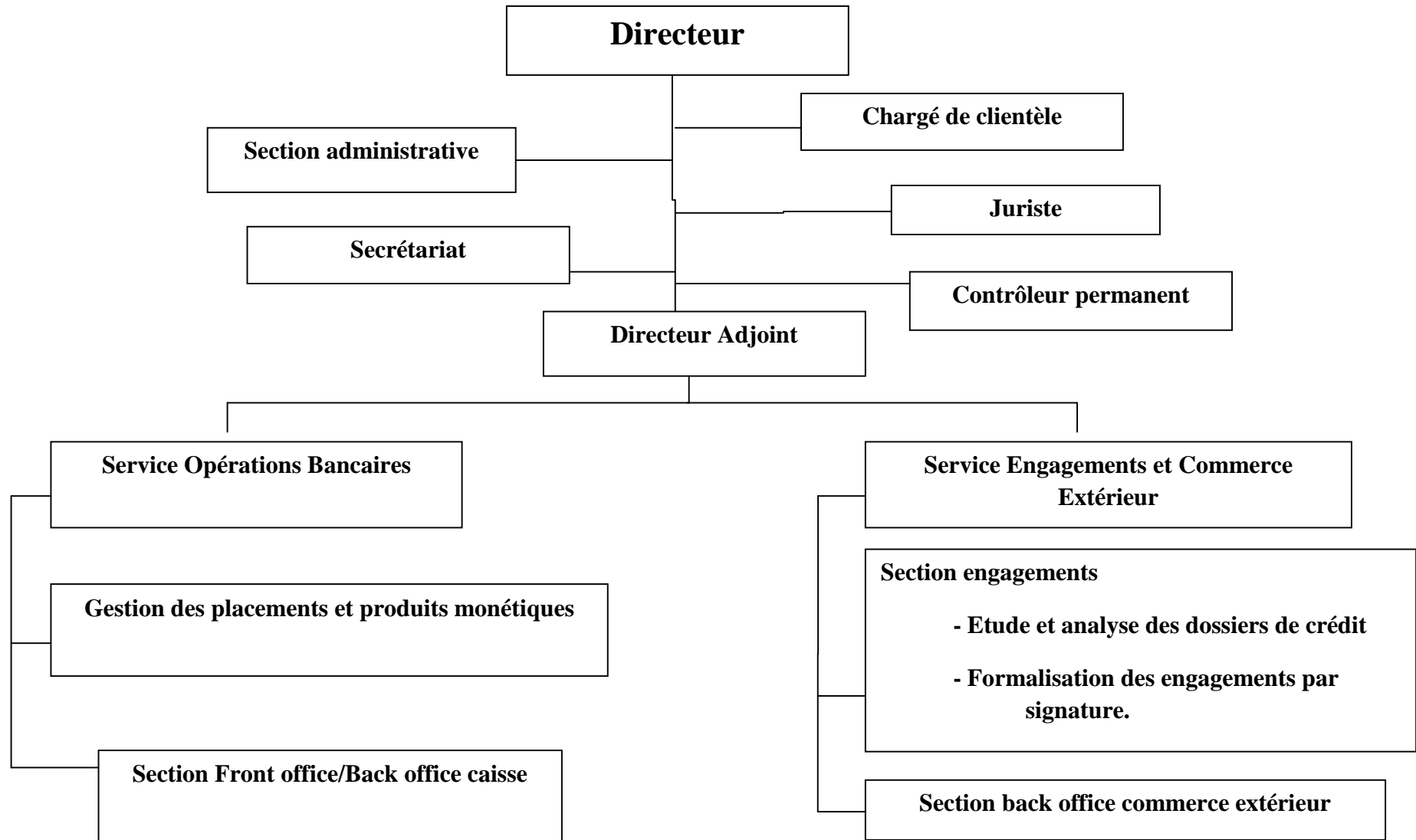


Figure n° 05 : Organigramme fonctionnel de l'agence BNA d'AZAZGA

#### **4. Missions et Objectifs de la BNA**

La BNA a été créée pour répondre à une nécessité économique, assurer l'indépendance économique du pays et contribuer à la croissance économique du pays, garante de l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Pour cela, elle fixe des objectifs à partir des missions structurées.

##### **4.1. Missions d'une agence de la BNA :**

L'agence est un organe d'action commerciale dont les missions principales consistent en :

- La recherche et la collecte des ressources ;
- La distribution des crédits ;
- La gestion des moyens de paiement ;
- La gestion des opérations connexes.

L'agence veille au développement et à la rentabilité de son fonds de commerce à travers la distribution et le placement des produits et services destinés à la clientèle conformément à la politique commerciale de la banque et aux orientations de la direction générale. Comme elle dispose de prérogatives de gestion dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés. A ce titre, elle veille à sauvegarder l'image de marque de la banque et assurer son développement dans le cadre des objectifs qui lui sont assignés.

Elle met en œuvre l'ensemble des moyens mis à sa disposition en vue d'une bancarisation optimale lui permettant de collecter et de drainer de nouvelles ressources. Et elle exécute les opérations de la clientèle avec diligence et en conformité avec les textes réglementaires et organiques en vigueur.

##### **4.2. Objectifs de la banque BNA :**

La réaction des fonctions bancaires ainsi que le mode de fonctionnement des entreprises jouent un très grand rôle dans l'évolution de l'économie du pays.

En relation avec cette évolution, la Banque Nationale d'Algérie a pour objectifs de :

- S'adapter aux règles de la commercialité dans ses rapports avec sa clientèle commerciale qui connaît déjà de profonds changements dans ses structures et son organisation.
- Améliorer sa rentabilité via un accroissement des ressources, contrepartie des crédits et par la promotion des services qui directement ou indirectement peuvent encore augmenter d'avantage cette rentabilité.
- La préservation de ses propres équilibres.
- Respecter les règles de gestion providentielle afin de créer de la monnaie, du crédit, des changes et les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale.

## **Section 2 : Evaluation d'un dossier de Crédit d'investissement**

### **1. L'étude économique du projet :**

#### **1.1. Vérification des pièces constituant le dossier et l'Entretien avec le client :**

Le dossier de crédit d'investissement a pour but de mettre en évidence tous les risques que comporte la relation entre le banquier et le demandeur du crédit ainsi que son éclaircissement dans le but d'offrir des conditions de financement optimales. Il comporte :

Une demande écrite et signée par le client incluant la nature des concours sollicités, leurs montants, leurs durées, leurs objectifs et les modalités de leurs remboursements :

- Statuts juridiques ;
- CV des dirigeants + une copie de la pièce d'identité ;
- Attestation fiscal et parafiscales dument apurés ou calendrier de remboursement des dus antérieurs avec l'administration fiscale ;
- Registre de commerce ;
- Acte de propriété du local devant abriter l'activité ;
- Etude technico-économique ;
- Bilans prévisionnels sur la durée du crédit ;
- Facture pro-forma des équipements à acquérir et devis estimatifs des travaux à réaliser ;
- Plan de financement ;

Le banquier est entretenu avec le client solliciteur de crédit. Cet entretien avais pour objectif de lui permettre de cerner non seulement le projet et d'avoir une idée primaire sur le concours adéquat, mais aussi, de cerner la moralité, l'expérience et les compétences de ses dirigeants.

#### **1.2. Identification et présentation du projet :**

Le projet objet de cette demande, consiste en la création d'une unité de production industrielle de miroir dont le cout global porté sur l'étude technico économique s'élève à 129.000 USD CV/DA au cours de 1 USD= 135 DA est de DA 17.415.000,00.

#### **Ce projet est composé :**

- Une machine de revêtement sous vide à double chambre 68.000 USD CV/DA 9.180.000,00 ;
- Une machine à laver le verre 12.000 USD CV/DA 1.620.000,00 ;
- Une machine à peindre double verre 49.000 USD CV/DA 6.615.000,00 ;

✓ **La structure de l'investissement est la suivante :**

Le projet remis par le promoteur porte sur la réalisation d'une unité de production de miroir et l'acquisition de matériels et équipements relatifs au démarrage de cette activité, le montant global de ce projet est de 17.415.000,00 DA.

Le client sollicite un CMT de 9.926.600,00 DA, représentant 43% du coût global du projet remboursable sur 6 ans avec un taux d'intérêt de 3,25% (3ans) le reste 5,25.

✓ **Aptitude et professionnalisme du promoteur :**

M. X possède une attestation de qualification dans le domaine de « fabrication de miroir » qui lui a été délivrée par la chambre de fabrication traditionnelle et de métier. Ce dernier est dans ce domaine depuis 15 ans, métier qu'il a hérité de son père qui exerce la transformation de verre plat en miroir depuis 1983.

✓ **Qualité de la relation avec la banque :**

M. X est un client de dépôt. En effet, il dispose d'un compte sur livret épargne dont le solde s'élève à 14.500.917,65 DA.

✓ **Positionnement de l'Affaire sur son marché et son plan de charge ou carnet de commande :**

Selon le client il existe trois fabricants à l'échelle nationale qui exerce le métier de transformation de verre plat en miroir (ALGER- JIJEL- SETIF). Ces fabricants ne peuvent pas satisfaire toute la demande nationale. Donc, par conséquent dans ce créneau la concurrence est presque inexistante.

✓ **Toutefois, l'utilisation de cette ligne de crédit est subordonnée à la remise de :**

- Un rapport d'expertise attestant la réalisation des travaux :
- Contrat de location du terrain devant abriter l'unité de production,
- La garantie « FGAR » ;
- A la disponibilité de l'apport personnel au compte courant du client.

✓ **Les sûretés à recueillir à postériori sont les suivantes :**

- Nantissement du matériel ;
- Gage sur engin ;
- DPAMR ;
- DPATR ;
- LFC.

## Section 3 : Analyse Financière

### 2. Etude financière du projet

**L'analyse de l'équilibre financier :** Il s'agit d'une analyse de la structure financière du bilan de l'entreprise, ainsi que l'évaluation des grandes masses de ce dernier, tout en mettant en exergue les relations existantes entre les postes et entre leurs composantes principales.

**Tableau n° 08 : Bilan fonctionnel actif**

Source : Document personnel

ACTIF	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>ACTIF NON COURANTS</b>							
Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif							
Immobilisation incorporelles							
Immobilisation corporelles							
Terrains							
Bâtiments							
Autres immobilisations corporelles	17 415 000,00	17 415 000,00	17 415 000,00	17 415 000,00	17 415 000,00	17 415 000,00	17 415 000,00
Immobilisation en concession							
Immobilisation en cours							
Immobilisation financiers							
titre mis en équivalence							
Autres participations et créances rattachées							
Autre titres immobilisés							
prêts et autres actifs financiers non courants							
impôt différé actif							
<b>AMORTISSEMENT-PROVISION</b>	1 741 500,00	3 483 000,00	5 224 500,00	6 966 000,00	8 707 500,00	10 449 000,00	12 190 500,00
<b>TOTAL NET ACTIF NON COURANT</b>	<b>15 673 500,00</b>	<b>13 932 000,00</b>	<b>12 190 500,00</b>	<b>10 449 000,00</b>	<b>8 707 500,00</b>	<b>6 966 000,00</b>	<b>5 224 500,00</b>
<b>ACTIF COURANT</b>							
Stock et encours	6 603 957,36	7 264 353,10	7 627 570,75	7 986 066,58	8 337 453,51	8 687 626,55	9 035 131,61
Créances et emplois assimilés							
clients	2 144 454,38	2 650 900,92	2 929 751,71	3 904 747,75	4 303 393,08	4 867 271,03	6 447 828,87
Autre débiteurs	1 004 397,92	1 572 742,55	1 943 002,08	2 612 348,25	2 880 319,31	3 948 055,54	4 067 275,70
impôt et assimilés							
Autre créances et emplois assimilés							

Disponibilités et assimilés							
Trésorerie	5 008 729,79	8 766 487,81	11 046 381,06	12 072 932,33	14 756 045,57	16 679 104,28	18 867 037,67
Placements et autres actifs financiers courants							
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>14 761 539,45</b>	<b>20 254 484,38</b>	<b>23 546 705,60</b>	<b>26 576 094,91</b>	<b>30 277 211,47</b>	<b>34 182 057,40</b>	<b>38 417 273,85</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>30 405 039,45</b>	<b>34 186 484,38</b>	<b>35 737 205,60</b>	<b>37 025 094,91</b>	<b>38 984 711,47</b>	<b>41 148 057,40</b>	<b>43 641 773,85</b>

Avant toute chose, un bilan fonctionnel est dressé dans les tableaux suivants

**L'analyse de l'équilibre financier :** Il s'agit d'une analyse de la structure financière du bilan de l'entreprise, ainsi que l'évaluation des grandes masses de ce dernier, tout en mettant en exergue les relations existantes entre les postes et entre leurs composantes principales.

Avant toute chose, un bilan fonctionnel est dressé dans les tableaux suivants

**Tableau n° 09 : Bilan fonctionnel passif**

Source : Document personnel

<b>PASSIF</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	7 415 000,00	7 415 000,00	7 415 000,00	7 415 000,00	7 415 000,00	7 415 000,00	7 415 000,00
fonds d'exploitation							
capital non appelé							
primes et réserves-Réserves consolidées							
Ecart de réévaluation							
Ecart d'équivalence							
Résultat net- Résultat net de groupe	9 035 416,31	9 652 173,43	10 090 818,16	10 053 312,75	10 778 702,87	11 488 690,49	12 315 154,33
Autres capitaux propres-report à nouveau	0.00	2 710 624,89	5 606 276,92	8 633 522,37	11 649 516,19	14 883 127,05	18 329 734,20
comptes de liaison							
part de la société consolidante							
part des minoritaires							
<b>TOTAL I</b>	<b>16 450 416,31</b>	<b>19 777 798,32</b>	<b>23 112 095,08</b>	<b>26 101 835,12</b>	<b>29 843 219,06</b>	<b>33 786 817,54</b>	<b>38 059 888,53</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>							
Emprunts et dettes financiers (CMT)	10 000 000,00	10 000 000,00	8 000 000,00	6 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	0,00
Impôt (différés et provisionnés)							
Autres dettes non courantes (c, c associés)							
Provisions et produit comptabilisés d'avance							
<b>Total passif non courant II</b>	<b>10 000 000,00</b>	<b>10 000 000,00</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>6 000 000,00</b>	<b>4 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF COURANT</b>							
Fournisseurs et comptes rattachés	3 274 463,09	3 601 909,40	3 782 004,85	3 959 759,09	4 133 988,50	4 307 616,01	4 479 920,66
Autre dettes	131 040,00	133 660,80	136 334,02	139 060,70	141 841,91	144 678,75	147 572,32
impôts et taxes	549 120,05	673 115,86	706 771,65	824 440,00	865 662,00	908 945,10	954 392,35
impôt-bénéfice des sociétés							
trésorerie passif							
<b>TOTAL PASSIF COURANT III</b>	<b>3 954 623,14</b>	<b>4 408 686,06</b>	<b>4 625 110,52</b>	<b>4 923 259,79</b>	<b>5 141 492,41</b>	<b>5 361 239,86</b>	<b>5 581 885,33</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>30 405 039,45</b>	<b>34 186 484,38</b>	<b>35 737 205,60</b>	<b>37 025 094,91</b>	<b>38 984 711,47</b>	<b>41 148 057,40</b>	<b>43 641 773,86</b>

**Tableau n° 10 : TABLEAU DES COMPTES DE RESULTAT  
PREVISIONNEL SUR 07 ANS**

Source : Document personnel

Désignation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ventes de marchandises							
Prestation de services							
Produits fabriqués	101 599 344,00	106 679 311,20	112 013 276,76	117 613 940,60	123 494 637,63	129 669 369,51	136 152 837,96
Prestations de services							
Vente de travaux							
<b>1, PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>101 599 344,00</b>	<b>106 679 311,20</b>	<b>112 013 276,76</b>	<b>117 613 940,60</b>	<b>123 494 637,63</b>	<b>129 669 369,51</b>	<b>136 152 837,96</b>
<b>Achats consommés</b>							
Achats de marchandises vendues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matière première	66 039 573,60	69 341 552,26	72 808 629,69	76 449 061,39	80 271 541,46	84 285 090,18	88 499 344,69
Fournitures consommables	6095960,64	6400758,67	6720796,61	7056836,44	7409678,26	7780162,17	8 169 170,28
Services extérieurs et autres consommations	8 127 947,52	8 534 344,90	8 961 062,14	9 409 115,25	9 879 571,01	10 373 549,56	10 892 227,04
<b>2, CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	<b>80 263 481,76</b>	<b>84 276 655,85</b>	<b>88 490 488,64</b>	<b>92 915 013,08</b>	<b>97 560 763,73</b>	<b>102 438 801,91</b>	<b>107 560 742,01</b>
<b>3, VALEUR AJOUTÉE L'EXPLOITATION (1-2)</b>	<b>21 335 862,24</b>	<b>22 402 655,35</b>	<b>23 522 788,12</b>	<b>24 698 927,52</b>	<b>25 933 873,90</b>	<b>27 230 567,60</b>	<b>28 592 095,97</b>
Charges de personnel	5 896 800,00	6 014 736,00	6 135 030,72	6 257 731,33	6 382 885,96	6 510 543,68	6 640 754,55
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0,00	0,00	1 176 139,41	1 234 946,38	1 296 693,70	1 361 528,38
<b>4, EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 439 062,24</b>	<b>16 387 919,35</b>	<b>17 387 757,40</b>	<b>17 265 056,78</b>	<b>18 316 041,56</b>	<b>19 423 330,22</b>	<b>20 589 813,04</b>
Autres produits opérationnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges opérationnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements provisions et pertes	<b>1 741 500,00</b>	<b>1 741 500,00</b>	<b>1 741 500,00</b>	<b>1 741 500,00</b>	<b>1 741 500,00</b>	<b>1 741 500,00</b>	<b>1 741 500,00</b>

(Suite du TABLEAU DES COMPTES DE RESULTAT PREVISIONNEL SUR 07 ANS)

<b>5, RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>13 697 562,24</b>	<b>14 646 419,35</b>	<b>15 646 257,40</b>	<b>15 523 556,78</b>	<b>16 574 541,56</b>	<b>17 681 830,22</b>	<b>18 848 313,04</b>
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières	0,00	0,00	325000,00	260000,00	195000,00	210000,00	105 000,00
<b>6, RESULTAT FINANCIER</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 325 000,00</b>	<b>- 260 000,00</b>	<b>- 195 000,00</b>	<b>- 210 000,00</b>	<b>- 105 000,00</b>
<b>7, RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (5+6)</b>	<b>13 697 562,24</b>	<b>14 646 419,35</b>	<b>15 321 257,40</b>	<b>15 263 556,78</b>	<b>16 379 541,56</b>	<b>17 471 830,22</b>	<b>18 743 313,04</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires IRG (barème)	4 662 145,93	4 994 245,92	5 230 439,24	5 210 244,02	5 600 838,70	5 983 139,73	6 428 158,72
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	101 599 344,00	106 679 311,20	112 013 276,76	117 613 940,60	123 494 637,63	129 669 369,51	136 152 837,98
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRE	20 428 393,45	21 284 826,82	22 393 032,10	24 054 730,01	25 034 742,05	26 115 426,66	27 169 168,69
<b>8, RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>9 035 416,31</b>	<b>9 652 173,43</b>	<b>10 090 818,16</b>	<b>10 053 312,75</b>	<b>10 778 702,87</b>	<b>11 488 690,49</b>	<b>12 315 154,33</b>
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>9, RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0,00</b>	<b>490,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10, RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>9 035 416,31</b>	<b>9 652 173,43</b>	<b>10 090 818,16</b>	<b>10 053 312,75</b>	<b>10 778 702,87</b>	<b>11 488 690,49</b>	<b>12 315 154,33</b>

➤ **Calcul du fond de roulement net global (FRNG)**

Le fond de roulement se calcule par le haut ou par le bas du bilan, grâce aux formules Suivantes :  $FRNG = (RP - \text{immob. Nettes})$

**Tableau n° 11 : Calcul du fond de roulement net global (FRNG)**

Source : Document personnel

Désignation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
U(KDA)							
RP	26450	29778	31112	32101	33843	35787	38060
Immob. Nettes	15674	13932	12191	10449	8708	6966	5225
<b>FRNG</b>	<b>10776</b>	<b>15846</b>	<b>18921</b>	<b>21652</b>	<b>25135</b>	<b>28821</b>	<b>32835</b>

➤ **Calcul du besoin en fond de roulement (BFR)**

Le fond de roulement se calcule par la formule Suivante :

$$BFR = (\text{Stock} + \text{Réalisable} - DCT) \dots\dots\dots U : KDA$$

➤ **Calcul de la trésorerie nette**

**Tableau n° 12 : Calcul du besoin en fond de roulement (BFR)**

Source : Document personnel

Désignation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Stocks	6 604	7 264	7 627	7 986	8 337	8 687	9 035
Réalisable	3 118	4 224	4 873	6 517	7 183	8 815	10 515
DCT	3 955	4 409	4 625	4 923	5 141	5 361	5 582
<b>BFR</b>	<b>5 767</b>	<b>7 079</b>	<b>7 875</b>	<b>9 580</b>	<b>10 379</b>	<b>12 141</b>	<b>13 968</b>

➤ **Calcul de la trésorerie nette :**

La trésorerie se calcule par les deux manières suivantes :

$$TR = TR \text{ active} - TR \text{ passive}$$

$$TR = FRNG - BFR \dots\dots\dots U : KDA$$

**Tableau n° 13 : Calcul de la trésorerie nette**

Source : Document personnel

Désignation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>FR</b>	<b>10 776</b>	<b>15 846</b>	<b>18 921</b>	<b>21 652</b>	<b>25 135</b>	<b>28 821</b>	<b>32 835</b>
<b>BFR</b>	<b>5 767</b>	<b>7 079</b>	<b>7 875</b>	<b>9 580</b>	<b>10 379</b>	<b>12 141</b>	<b>13 968</b>
<b>TN</b>	<b>5 009</b>	<b>8 767</b>	<b>11 046</b>	<b>12 072</b>	<b>14 756</b>	<b>16 680</b>	<b>18 867</b>

Les bilans prévisionnels de L'entreprise ont dégagé un fonds de roulement positif et croissant durant les sept années d'exercices de 10 776,92 KDA en 2021 jusqu'à 32 835,39 KDA en 2027, donc l'entreprise couvre largement ses valeurs immobilisées par ses fonds permanents tout en générant des excédents de ressources stables et serviront pour le financement de son cycle d'exploitation, donc, l'entreprise fait état d'un équilibre financier à long terme.

En occurrence, l'actif circulant couvre les besoins d'exploitation, en outre les actifs cycliques sont intégralement financés par les dettes à court terme, donc l'entreprise fait état d'un équilibre financier à court terme. Cependant, le fonds de roulement couvrira la totalité du besoin en fonds de roulement d'où une trésorerie excédentaire.

**Tableau n° 14 : Reclassement des bilans prévisionnels (U : KDA)**

Source : Document personnel

	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5	ANNEE 6	ANNEE 7
fonds social	7 415	7 415	7 415	7 415	7 415	7 415	7 415
Rves							
RAN		2 711	5 606	8 633	11 649	14 883	18 330
<b>ACTIF NET</b>	<b>7 415</b>	<b>10 126</b>	<b>13 021</b>	<b>16 048</b>	<b>19 064</b>	<b>22 298</b>	<b>25 745</b>
Résultat net	9 035	9 652	10 091	10 053	10 779	11 489	12 315
Emp. Bancaire AT	10 000	10 000	8 000	6 000	4 000	2 000	0
Autres emp. AT							
C/C ass Bloqués							
<b>Ressources permanentes</b>	<b>26 450</b>	<b>29 778</b>	<b>31 112</b>	<b>32 101</b>	<b>33 843</b>	<b>35 787</b>	<b>38 060</b>
Investissement	17 415	17 415	17 415	17 415	17 415	17 415	17 415
Inves. hors exploit							
VTI							
amortissements	1 741	3 483	5 224	6 966	8 707	10 449	12 190
<b>Immob. Nettes</b>	<b>15 674</b>	<b>13 932</b>	<b>12 191</b>	<b>10 449</b>	<b>8 708</b>	<b>6 966</b>	<b>5 225</b>
<b>FR= (RP- immob. nettes)</b>	<b>10 776</b>	<b>15 846</b>	<b>18 921</b>	<b>21 652</b>	<b>25 135</b>	<b>28 821</b>	<b>32 835</b>
Stocks	6 604	7 264	7 627	7 986	8 337	8 687	9 035
Réalisable	3 118	4 224	4 873	6 517	7 183	8 815	10 515
Disponible	5 009	8 766	11 046	12 073	14 756	16 679	18 867
DCT, dont	3 955	4 409	4 625	4 923	5 141	5 361	5 582
C/C associés							
passif privilegiés							
<b>BFR= (Stock+ Réalisable-DCT)</b>	<b>5 767</b>	<b>7 079</b>	<b>7 875</b>	<b>9 580</b>	<b>10 379</b>	<b>12 141</b>	<b>13 968</b>

Suite Tableau 14 : Reclassement des bilans prévisionnels

CAF = Résultat net + Dotations aux amortissements	10 776	11 393	11 832	11 794	12 520	13 230	14 056
TRESORERIE = (FR-BFR)	5 009	8 767	11 046	12 072	14 756	16 680	18 867

➤ L'analyse par les ratios de structure

▪ Analyse de l'actif : EMPLOIS STABLE

Formule de calcul :  $ES / \sum \text{ACTIF}$

Tableau n° 15 : Analyse de l'actif

Source : Document personnel

ACTIF NON COURAN T	15 673 500,00	13 932 000,00	12 190 500,00	10 449 000,00	8 707 500,00	6 966 000,00	5 224 500,00
TOTAL GENERAL ACTIF	30 405 039,45	34 186 484,38	35 737 205,60	37 025 094,91	38 984 711,47	41 148 057,40	43 641 773,85
Emploi stable	0,515490 204	0,407529 474	0,341115 087	0,282213 996	0,223356 79	0,169291 102	0,119713 282
emplois stables en %	51,54902 044	40,75294 741	34,11150 871	28,22139 964	22,33567 897	16,92911 024	11,97132 825

▪ Actif Circulant D'exploitation

Formule de calcul :  $ACE / \sum \text{ACTIF}$

Tableau n° 16 : Actif circulant d'exploitation

Source : Document personnel

TOTAL ACTIF COURANT	14 761 539,45	20 254 484,38	23 546 705,60	26 576 094,91	30 277 211,47	34 182 057,40	38 417 273,85
TOTAL GENERAL ACTIF	30 405 039,45	34 186 484,38	35 737 205,60	37 025 094,91	38 984 711,47	41 148 057,40	43 641 773,85
ACTIF CIRCULANT D'EXPLOITA TION	48,54964 742	59,24705 259	65,88849 129	71,77860 036	77,66432 103	83,07088 976	88,02867 175

- **Trésorerie ACTIVE**

Formule de calcul :  $TR \text{ ACTIVE} / \sum \text{ACTIF}$

**Tableau n° 17 : Trésorerie ACTIVE**

Source : Document personnel

<b>Trésorerie</b>	<b>5 008</b> 729,79	<b>8 766</b> 487,81	<b>11 046</b> 381,06	<b>12 072</b> 932,33	<b>14 756</b> 045,57	<b>16 679</b> 104,28	<b>18 867</b> 037,67
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>30 405</b> 039,45	<b>34 186</b> 484,38	<b>35 737</b> 205,60	<b>37 025</b> 094,91	<b>38 984</b> 711,47	<b>41 148</b> 057,40	<b>43 641</b> 773,85
<b>TR Actif</b>	<b>16,47335</b> 402	<b>25,6431</b> 393	<b>30,9100</b> 302	<b>32,60743</b> 115	<b>37,85085</b> 233	<b>40,53436</b> 622	<b>43,2316</b> 013

- **ANALYSE LE PASSIF DU BILAN RESSOURCES DURABLES**

Formule de calcul :  $RS / \sum \text{PASSIF}$

**Tableau n° 18 : Ressources Durables**

Source : Document personnel

<b>RS</b>	<b>16 450</b> 416,31	<b>19 777</b> 798,32	<b>23 112</b> 095,08	<b>26 101</b> 835,12	<b>29 843</b> 219,06	<b>33 786</b> 817,54	<b>38 059</b> 888,53
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>30 405</b> 039,45	<b>34 186</b> 484,38	<b>35 737</b> 205,60	<b>37 025</b> 094,91	<b>38 984</b> 711,47	<b>41 148</b> 057,40	<b>43 641</b> 773,86
<b>RESSOURCES DURABLES</b>	<b>54,10424</b> 261	<b>57,85268</b> 266	<b>64,6723</b> 623	<b>70,49768</b> 592	<b>76,55108</b> 358	<b>82,11035</b> 873	<b>87,20976</b> 524

- **PASSIF CIRCUIANT D'EXPLOITATION**

Formule de calcul :  $PC / \sum \text{PASSIF}$

**Tableau n° 19 : Passif Circulant D'exploitation**

Source : Document personnel

<b>TOTAL PASSIF CIRCUIANT</b>	<b>3 954</b> 623,14	<b>4 408</b> 686,06	<b>4 625</b> 110,52	<b>4 923</b> 259,79	<b>5 141</b> 492,41	<b>5 361</b> 239,86	<b>5 581</b> 885,33
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>30 405</b> 039,45	<b>34 186</b> 484,38	<b>35 737</b> 205,60	<b>37 025</b> 094,91	<b>38 984</b> 711,47	<b>41 148</b> 057,40	<b>43 641</b> 773,86
<b>PASSIF CIRCUIANT D'EXPLOITATION</b>	<b>13,00647</b> 265	<b>12,89599</b> 133	<b>12,94200</b> 384	<b>13,29708</b> 891	<b>13,18848</b> 394	<b>13,02914</b> 451	<b>12,79023</b> 476

▪ **ANALYSE PAR LES RATIOS**

Pour le calcul du ratio de la capacité de remboursement, la détermination de la CAF s'impose.

Calcul de la CAF : **CAF = RN + DOTAUX A / P**

**Tableau n° 20 : Calcul de la CAF**

Source : Document personnel

Cash-Flows bruts (CAF)	10 776 916,31	11 393 673,43	11 832 318,16	11 794 812,75	12 520 202,87	13 230 190,01
Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Cash-Flows nets (Auto financement net)	10 776 916,31	11 393 673,43	9 832 318,16	9 794 812,75	10 520 202,87	11 230 190,01
Cash-Flows cumulés	10 776 916,31	22 170 589,74	32 002 907,90	41 797 720,65	52 317 923,52	63 548 114,01

Il ressort à travers le tableau des cash flows ci-dessus que le montant 22 170 589,73DA est supérieur au cout d'investissement qui est de l'ordre de 17 415 000 ,00DA, cela signifie que le délai de récupération est entre la première et la deuxième année d'exercice.

$$DR = 1AN + (10\,776\,916,31 * 12) / (10\,776\,916,31 + 22\,170\,589,73)$$

$$DR = 1an \text{ et } 3,93$$

Délai exact est : DR=1AN 3MOIS ET 28 JOURS

➤ **Donc l'entreprise récupérera son capital investi au bout de 1an 3 mois 28 jours**

**Tableau n° 21 : ANALYSE PAR LES RATIOS**

Source : Document personnel

Ratios	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Ration de l'autonomie financière Norme > 20% ou 25% (capitaux propre/total du passif)	54,1	57,85	64,67	70,5	76,55	82,11	87,21
Emprunt LMT/capitaux propre < 1	0,61	0,51	0,43	0,38	0,34	0,30	0,26
la capacité dynamique de remboursement norme < 3 ou 4ans (DLMT/CAF)	0,93	0,88	0,81	0,61	0,38	0,18	00
Anuité de remboursement des dettes Financières/CAF norme < 60%	19	18	17	17	16	15	14

Suite Tableau 21 : **Analyse par les Ratios**

Ration d'endettement (endettement/capitaux propre) norme <100%	84,83	72,85	54,63	41,85	30,63	21,79	14,67
Ration de rentabilité financier Résultat net/capitaux propre) EN %	54,93	48,8	43,66	38,52	36,12	34, 00	32,36
Ration marge nette sur ventes (résultat net/chiffre d'affaires) en %	8,89	9,05	9,01	8,55	8,73	8,86	9,05
Ration économique (résultat net/total actif) en %	29,72	28,23	28,24	27,15	27,65	28,92	28,22

Il ressort à travers ce tableau des ratios que l'entreprise a une bonne Autonomie financière, caractérisé par un ratio positif et croissant durant les sept années d'exercices de 54,10% en 2021 jusqu'à 87,21% en 2027 donc les capitaux propres sont plus importants que les dettes.

En effet, La Capacité dynamique de remboursement durant les années d'exercices est inférieure à 3 ans donc l'entreprise est solvable et elle peut rembourser son emprunt à partir de la CAF d'une seule année. Ainsi que La rentabilité financière est positive de 2021 au 2027 donc les bénéfices réalisés durant les sept années d'exercices sont réalisés par les fonds propres.

## **Conclusion générale**

Arrivé au terme de ce travail, fruit d'un mois de stage au sein de l'agence BNA 462 d'Azazga. Stage qui avait pour but de nous faire découvrir le milieu professionnel bancaire et également de confronter nos acquis théoriques à la réalité pratiquée.

Pour confectionner ce mémoire, nous avons dans un premier temps abordé d'une manière générale, les projets d'investissement en précisant leurs différents modes de financement. Ensuite nous nous sommes intéressés particulièrement au financement bancaire de ses projets d'investissement.

Etude qu'on a illustré par un cas pratique de financement d'un projet d'investissement domicilié au sein de l'agence BNA d'Azazga.

Tout au long de ce travail, nous avons tenté de répondre à notre problématique de départ qui est de s'interroger sur les critères d'évaluation sur lesquels se base la banque BNA pour financer un projet d'investissement. Comme nous avons pu nous rendre compte de l'importance que revêt l'étude analytique du dossier de crédit d'investissement.

Afin d'éviter tout risque de défaillance de la part du client, le banquier doit identifier ce dernier, analyser la situation financière et économique de son entreprise et évaluer son projet en étudiant les risques probables. Cette procédure lui permettra de conclure par un avis favorable ou défavorable vis-à-vis de l'octroi de crédit.

Il est évident que les banques jouent un rôle crucial dans le processus de financement des projets d'investissement. Elles évaluent méticuleusement les projets avant de prendre une décision de financement, en tenant compte d'une gamme variée de critères. Ces critères incluent non seulement des éléments financiers tels que la solvabilité de l'entreprise emprunteuse et sa capacité de remboursement, mais également des aspects liés à la viabilité et à la rentabilité du projet lui-même.

Enfin, nous avons identifié certains défis et risques associés au financement des projets d'investissement. Ces risques peuvent inclure l'incertitude économique, les fluctuations du marché, les contraintes réglementaires et les éventuelles contraintes liées à la disponibilité des ressources financières.

Aussi, notre étude met en évidence l'importance des critères d'évaluation dans le processus de financement des projets d'investissement par les banques. Les banques utilisent une approche holistique pour évaluer la viabilité et la rentabilité des projets proposés. Comprendre ces critères d'évaluation est essentiel pour les entreprises cherchant à obtenir un financement bancaire pour leurs projets d'investissement.

Nous avons également constaté que la banque accorde une grande importance à la crédibilité de l'entreprise, à sa solide réputation et à la qualité de son plan d'affaires. Elle évalue la compétence de l'équipe de gestion, l'historique de remboursement, la stabilité financière, ainsi que les garanties offertes par l'entreprise.

**Il est évident que les critères d'évaluation ne se limitent pas uniquement à la rentabilité financière du projet, mais englobent une évaluation globale de la viabilité du projet.**

De ce fait **nous venant d'infirmier notre hypothèse de départ** qui stipule que les critères d'évaluation utilisés par les banques pour financer un projet d'investissement sont principalement basés sur la rentabilité prévue du projet et la solidité financière de l'entreprise.

Les résultats de notre recherche fournissent des informations précieuses pour les entrepreneurs et les décideurs cherchant à comprendre les facteurs déterminants dans le processus de financement des projets d'investissement par les banques.

❖ *Table des matières*

Résumé .....	5
Structure du mémoire .....	6
Introduction générale .....	7
Chapitre I : Aspect conceptuel relatif aux projets d'investissement .....	10
Introduction .....	11
Section 1 : Les projets d'investissement : élément de définition .....	11
<u>1.</u> Investissement .....	11
<u>1.1.1.</u> Approche financière .....	12
<u>1.1.2.</u> Approche comptable .....	12
<u>2.</u> Notion du projet .....	12
<u>2.1.</u> Définition .....	12
2.2. Projet d'investissement .....	12
Section 2 : Généralités liées aux besoins et sources de financement .....	13
2.1. Les besoins de financement .....	14
<u>2.1.1.</u> Les besoins de financement liés à l'investissement .....	14
<u>2.1.2.</u> Les besoins de financement liés à l'exploitation .....	15
2.2. Les sources de financement .....	16
2.2.1. Le financement interne .....	16
2.2.2. Le financement externe .....	18
Section 3 : le financement des investissements .....	19
3.1. Notion d'investissement .....	20
3.2. Caractéristique d'un projet d'investissement .....	20
Conclusion chapitre I .....	22
Chapitre II : Le Financement bancaire des projets d'investissement .....	23
Introduction .....	24
Section 1 : Généralité sur les banques .....	24
<u>1.1.</u> Définition de la banque .....	24
<u>1.2.</u> Le rôle de la banque .....	25
<u>1.3.</u> Les fonctions de la banque .....	26
<u>1.4.</u> Typologie des banques .....	27

<b>Section 2 : Aperçu sur les crédits d'investissements .....</b>	<b>29</b>
<b>2.1. Présentation générale de crédit.....</b>	<b>29</b>
<b>2.2. Typologie des crédits.....</b>	<b>29</b>
<b>Section 3 : Risques associés au crédit d'investissement et ses garantis.....</b>	<b>39</b>
<b>3.1. Les Risques de crédit d'investissement .....</b>	<b>39</b>
<b>3.2. Les Garantis de crédit d'investissement .....</b>	<b>40</b>
<b>3.3. Mécanisme de financement par crédit d'investissement .....</b>	<b>46</b>
<b>Conclusion du chapitre II .....</b>	<b>51</b>
<b>Chapitre III : Etude de cas pratique : Financement d'un projet d'investissement au sein de la BNA .....</b>	<b>52</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>53</b>
<b>Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil .....</b>	<b>53</b>
<b>1.1. Historique sur la banque nationale d'Algérie .....</b>	<b>53</b>
<b>1.2. Présentation de l'agence de la BNA 462 AZAZGA .....</b>	<b>54</b>
<b>1.3. Organisation d'une agence de la BNA .....</b>	<b>54</b>
<b>1.4. Missions et objectifs de la BNA.....</b>	<b>57</b>
<b>Section 2 : Evaluation d'un dossier de Crédit d'investissement .....</b>	<b>58</b>
<b>2.1. Etude économique du projet .....</b>	<b>58</b>
<b>2.1.1. Vérification des pièces constituant le dossier et l'Entretien avec le client .....</b>	<b>58</b>
<b>2.1.2. Identification et présentation du projet .....</b>	<b>58</b>
<b>Section 3 : Analyse financière.....</b>	<b>60</b>
<b>1. Etude financière du projet .....</b>	<b>60</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>71</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>73</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>75</b>
<b>Liste des Figures .....</b>	<b>76</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>76</b>
<b>Liste des abréviations .....</b>	<b>77</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>78</b>

## ❖ Références Bibliographiques

### Ouvrage :

- ALAIN.M, *Analyse financière, concepts et méthodes*, 4<sup>ème</sup> édition, DUNOD, Paris, 2007.
- BOUYACOUB F ; *L'entreprise et le financement bancaire*, Casbah Editions, Alger, 2000.
- CABY.J & KOËHL.J, *Analyse financière*, PEARSON Education DAREIOS, France, 2009.
- Charles Amélie *le financement des entreprises* édition Economica.
- CHOINEL A. et ROUYER G *la banque et l'entreprise : techniques actuelles de financement*, 3<sup>ème</sup> édition, Editions BANQUES EDITEURS, Paris, 2001.
- FRANK OLIVIER MEYE « *Evaluation de la rentabilité des projets d'investissement* » 5<sup>em</sup> éd, Paris, 2007
- HAMDIK « *ANALYSE DES PROJETS ET LEUR FINANCEMENT* », éd Es-Salem, alger2000.
- HUTIN H, « *toute la finance d'entreprise en pratique* », 2<sup>ème</sup> édition, éditions d'organisation, Paris, 2003.
- L.B ROLLAND, *Principes de techniques bancaire*, Edition Dunod 2001.

### Revues :

- BERNARD.V & COLLIJ.C, *Les crédits bancaires aux entreprises*, revue bancaire, p43
- GOURIEROUX.C & TIOMO.A, *Risque de crédit : Une approche avancée*, Les cahiers du CREF de HCE, Montréal, Avril 2007.

### Mémoires :

- BELATAF.S, BENZIANE.W & BERKATI.M, *Octroi de crédit, risques et garanties*, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2013.
- BENAYAD.F & BOUDJEMA.L, *Analyse de la situation financière d'une entreprise et de sa rentabilité*, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2014.
- REBAI Lyes *Evaluation d'un projet d'investissement Cas pratique : CEVITAL promotion* 2013/2014.

### Lois et codes

- La loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la Monnaie et au crédit.
- L'instruction 74/94 du 29/11/1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers.

### Site internet

- [www.BNA.dz](http://www.BNA.dz)
- <http://www.algeriacorporategovernance.org/entreprise.PDF>.
- [www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com)
- [www.compta-facile.com](http://www.compta-facile.com).

### Autres documents

- Documents internes à la BNA.

❖ **Liste des figures**

N° figure	Nom des figures	Pages
Fig. 01	Les différents modes de financement de l'entreprise	16
Fig. 02	Les catégories de crédits l'exploitation	30
Fig. 03	Les modes de crédits d'investissement	36
Fig. 04	Organigramme fonctionnel de la direction générale (DG)	55
Fig. 05	Organigramme fonctionnel de l'agence BNA d'Azazga	56

❖ **Liste des tableaux**

N° tableau	Nom des tableaux	Pages
01	Structure du bilan fonctionnel	47
02	Structure du compte de résultat	48
03	Récapitulatif des ratios de structure	48
04	Récapitulatif des ratios rentabilité	49
05	Récapitulatif des ratios liquidité	49
06	Récapitulatif des ratios solvabilité	50
07	Récapitulatif des ratios d'activité	50
08	Bilan fonctionnel actif	60
09	Bilan fonctionnel passif	62
10	Tableau des comptes de résultat prévisionnel sur 07 ans	63
11	Calcul du fond de roulement net global (FRNG)	65
12	Calcul du besoin en fond de roulement (BFR)	65
13	Calcul de la trésorerie nette	65
14	Reclassement des bilans prévisionnels	66
15	Analyse de l'actif	67
16	Actif circulant d'exploitation	67
17	Trésorerie actif	68
18	Ressources durables	68
19	Passif circulant d'exploitation	68
20	Calcul de la CAF	69
21	L'analyse par les ratios	69

## ❖ Liste des abréviations

<b>AC</b> : Actif Circulant	<b>FRNG</b> : Fond de Roulement Net Global
<b>ACE</b> : Actif Circulant d'Exploitation	<b>GRE</b> : groupe régionale d'exploitation
<b>ACHE</b> : Actif Circulant Hors Exploitation	<b>HT</b> : Hors Taxe
<b>ANGEM</b> : Agence Nationale de Gestion du Micro crédit	<b>i</b> : Taux d'intérêt
<b>BFR</b> : besoin en fond de roulement	<b>I0</b> : Investissement initial
<b>BNA</b> : banque nationale d'Algérie	<b>IBS</b> : impôts sur bénéfices des sociétés
<b>CA</b> : Chiffre d'Affaire	<b>IFU</b> : Impôt forfaitaire unique
<b>CAF</b> : Capacité d'Auto Financement	<b>IP</b> : Indice de Profitabilité
<b>CCT</b> : crédits à court Terme	<b>PC</b> : Passif Circulant
<b>CF</b> : Cash-Flow	<b>PCE</b> : Passif Circulant d'Exploitation
<b>CFA</b> : Cash-Flow Actualisé	<b>PCHE</b> : Passif Circulant Hors Exploitation
<b>CMLT</b> : Crédits à Moyen et long terme	<b>RN</b> : Résultat net
<b>CP</b> : capitaux permanents	<b>SARL</b> : société à responsabilité limité
<b>DCT</b> : Dettes à Court Terme	<b>TA</b> : Trésorerie Active
<b>DLMT</b> : Dettes à Moyen et Long Terme	<b>TCR</b> : tableau des comptes de résultat
<b>DLMT</b> : dette à long moyen terme	<b>TN</b> : trésorerie nette
<b>DOT/A. P</b> : Dotation aux Amortissements et aux Provisions	<b>TP</b> : Trésorerie Passive
<b>DR</b> : Délai de Récupération	<b>TR</b> : Trésorerie
<b>EBE</b> : Excédent Brute d'Exploitation	<b>TRI</b> : Taux de Rentabilité Interne
<b>ES</b> : Emplois Stables	<b>TVA</b> : Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>FR</b> : fond de roulement	<b>VAN</b> : Valeur Actuelle Nette
	<b>VMP</b> : Valeur Mobilière de Placement

# ANNEXES

## **Liste des annexes :** Documents internes de la BNA

- Annexe 01 : Imprimé autorisation d'engagement
- Annexe 02 : Imprimé compte rendu d'engagement.
- Annexe 03 : Imprimé mouvement du compte
- Annexe 04 : Imprimé suite exposé
- Annexe 05 : Imprimé bilan et décision

**Annexe 01 : Imprimé Autorisation d'engagement [Document interne BNA]**

البنك الوطني الجزائري  
BANQUE NATIONALE  
D'ALGERIE

Succursale  
Le

**AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

à classer au dossier du bénéficiaire au siège rattaché

SIEGE ECHEANCE

Votre demande de en date du

BENEFICIAIRE

CREDIT ACCORDE FORME	MONTANT	CONDITIONS	GARANTIES ET OBSERVATIONS

ARCIL 5

BANQUE NATIONALE D'ALGERIE  
ST 124 Ipm. BNA 2

**Annexe 02 : Imprimé compte rendu d'engagement [Document interne BNA]**

ب و ج  
BANQUE NATIONALE  
D'ALGERIE

Date de l'Entrée en Relations \_\_\_\_\_

Date de la Demande Initiale \_\_\_\_\_

siège \_\_\_\_\_

DESTINATAIRE

COMpte RENDU D'ENGAGEMENTS CONTRACTES  
LE \_\_\_\_\_ PAR \_\_\_\_\_  
PREMIERE DEMANDE OU RENOUEVELLEMENT

Succursale \_\_\_\_\_

Nom ou raison sociale et forme de la Société et capital Activité professionnelle Domicile N° d'immatriculation ou RC	N° DU COMPTE INDICE D'ACTIVITE MATRICULE SCAR
--	---

Formes de crédits	Autorisations en cours		Autorisations demandées		Utilisations au .....
	Montants	Echéances	Montants	Echéances	

INTERETS	ESCOMTE	COMMISSIONS
Tarif N° Intérêts Crédateurs Intérêts Débiteurs	Taux d'escompte	— sur Avals — sur Cautions

GARANTIES FOURNIES PAR LE CLIENT OU PAR DES TIERS

QUANTITE	Nature des Garanties ou Désignation des Titres	COURS	MONTANT

RECAPITULATION DE LA SITUATION IMMOBILIERE DU CLIENT

DATES DES RELEVES		ENUMERATION SUCCINCTE DES IMMEUBLES	DATE DE L'ESTIMATION	ESTIMATION DES IMMEUBLES	MONTANT DES HYPOTHEQUES	ECHEANCE
CADASTX	HYPOTHI.					

**Annexe 03 : Imprimé mouvement du compte [Document interne BNA]**

MOUVEMENT DU COMPTE (en milliers de dinars)

MOUVEMENT DU COMPTE		MOIS	POSITIONS EXTREMES						DUREE DES PERIODES Collection	OBSERVATIONS
DEBIT	CREDIT		DATE	D/C	MINIMUM	DATE	D/C	MAXIMUM		

MOUVEMENT D'ESCOMPTE (en milliers de dinars)

Année	Montant cumulé des remises	Risques en cours au .....	Appréciation du papier
19			Montant
19			Qualité
19			Longueur
			% impayés

MOUVEMENT D'AVALS ET D'OBLIGATIONS CAUTIONNEES

Trimestre	Utilisation cumulée du trimestre		en cours		
	Aval	O.C.	échéance	Aval	O.C.

Exposé de l'affaire

1°) Indiquer éventuellement les modifications juridiques survenues dans la situation de l'affaire.

2°) S'il s'agit d'une première demande l'exposé doit énumérer :

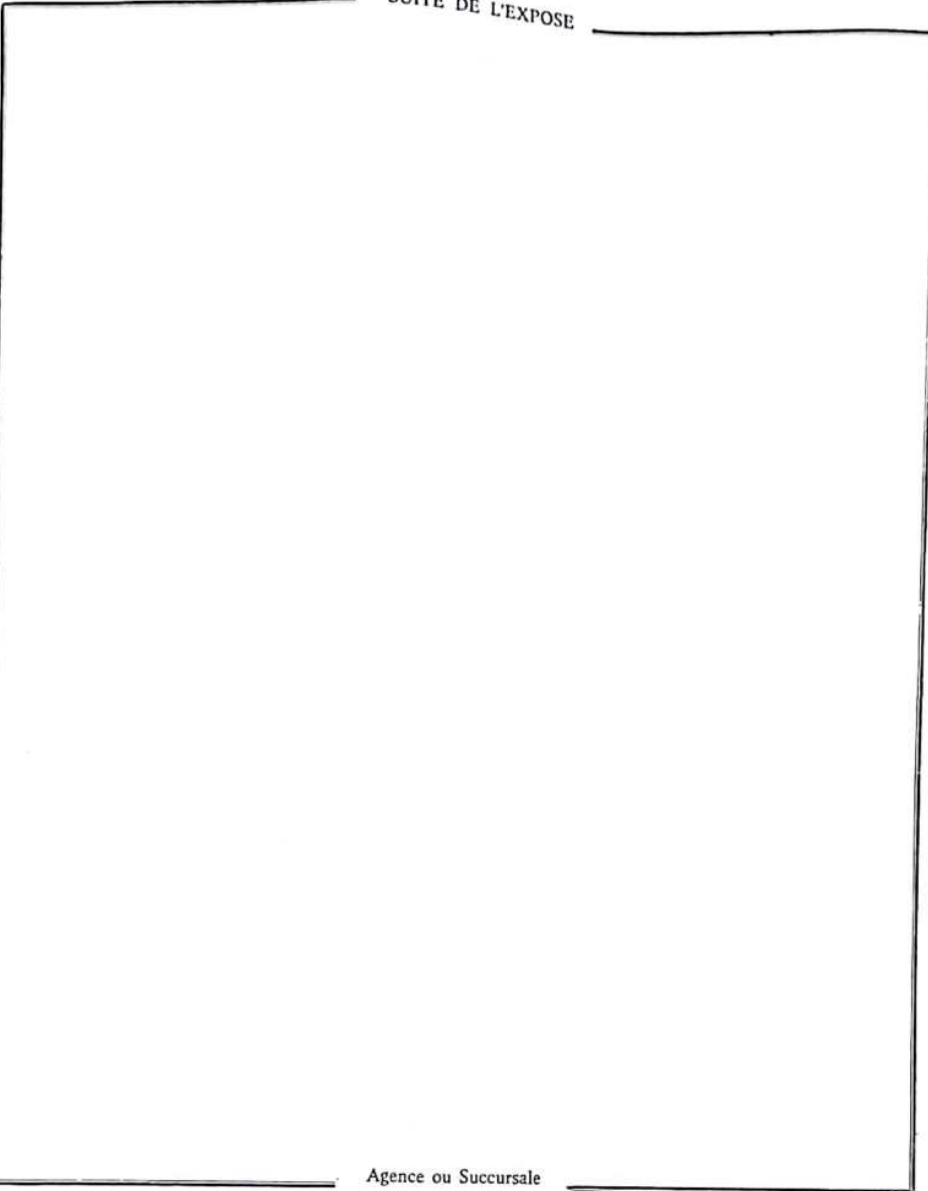
- les membres du Conseil d'administration ou les principaux dirigeants
- les renseignements recueillis auprès de 3 sources d'information

3°) Se conformer au cavenas type de la demande de crédit (cf. circulaire n° 339) en respectant la disposition des titres suivants :

- origine de l'affaire
- Administration et modifications éventuelles
- objet du crédit
- moyens
- bilan
- activité
- Besoins et issue des crédits

**Annexe 04 : Imprimé suite exposé [Document interne BNA]**

SUITE DE L'EXPOSE



Agence ou Succursale

.....le.....

BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

**Annexe 05 : Imprimé Bilan et décision [Document interne BNA]**

BILAN ( en milliers de dinars )				Autres banques et crédits accordés				
	19	19	19					
Fonds ( Social .....								
( Personnel .....								
Réserves .....								
Résultats reportés .....								
<b>Actif net</b>								
Résultats nets de l'exercice .....								
(+) ou (-)								
Emprunts bancaires à terme .....								
Autres emprunts à terme .....								
C/C associés bloqués .....								
<b>Ressources permanentes</b>								
Investissements .....								
Investis. Hors exploitation .....								
Val. temp. immob. (V.T.I.) .....								
Amortissements .....								
<b>Immobilisations nettes</b>								
<b>Fonds de roulement</b>								
Stocks .....								
Réalisable .....								
Disponible .....								
Exigible à vue dont .....								
C/C associés .....								
et passif privilégié .....								
<b>Besoin en Fonds de roulement</b>								
<b>Capacité d'autofinancement</b>								
Actif hors bilan .....								
Actif fictif non amorti. ....								
Avis du responsable des engagements				SCAR au .....				
				Crédits bancaires	Total autor.	Total Util.	Nos autor.	Notre %
				Par caisse				
				Par escompte				
				Par OCD				
				Par Aval. - Caut.				
				Par CMT				
					19	19		19
				Chiffre d'Af - faires .....				
				Notre part .....				
				Mouvements (mob. exclues)	apte	Escompte	% imp.	
				Semestre .....				
				Semestre précédent .....				
				Cautions	Surface		Date	
				Contentieux	Garanties		fiscal	
				en règle	en règle		en règle	
				oui - non	oui - non		oui - non	
				Décision du directeur de la succursale				